

# Rapport d'activités 2019



Dombes Saône Vallée nous rapproche





Ambérieux-en-Dombes



Ars-sur-Formans



Beaugard



Civrieux



Fareins



Frans



Misérieux



Massieux



Parcieux



Ste-Euphémie



Reyrieux



St-Jean-de-Thurigneux



Rancé



Savigneux



St-Bernard



St-Didier-de-Formans



Trévoux



Toussieux



Villeneuve

# Sommaire

L'année 2019... en 19 dates	4
Édito	5

## Institution 6-19

Territoire	6
Gouvernance	8
Actions communautaires	9
Organismes associés	10
Personnel	12
Budgets	14
Commande publique	18

## Actions communautaires 20-45

• Aménagement du territoire	20
• Mobilité	22
• Économie	24
• Environnement	28
• Assainissement	30
• Gestion des déchets	32
• Petite enfance	34
• Tourisme et loisirs	36
• Culture et patrimoine	40
• Équipements sportifs	44

Rapport d'activités de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée 2019

- Directeur de la publication : Bernard Grison, Président de la CCDSV
- Crédits photos : Guillaume Robert-Famy (couverture, p2 et p36), HYL (p16 et p37), Benoît Ravier-Bollard / Studio Erick Sallet (p40), CCDSV et Shutterstock

- Rédaction : Com'VoO Conseil
- Création graphique & impression : Rougevert Communication  
Villefranche S/Saône • [www.rougevert.fr](http://www.rougevert.fr)
- Imprimé sur papier certifié PEFC

# L'année 2019... en 19 dates

**17 février**

Concert Eolia à Ars-sur-Formans : le Chœur de la Garde républicaine enchante les 675 spectateurs présents.

**28 mars**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes lance une phase d'études complémentaires pour le Bus à haut niveau de service (BHNS).

**4 mai**

Inauguration de la crèche intercommunale « A petits pas » à Fareins : 36 nouveaux berceaux pour les familles du territoire.

**27 mai**

Présentation de la phase diagnostic du plan climat en Conseil communautaire.

**11 juillet**

Ouverture de la maison éclusière de Parcieux : nouvel espace scénographique et nouvelle saison culturelle.

**12 septembre**

Inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise Danfoss.

**10 octobre**

Le comité de pilotage de la Véloroute 50 se réunit à Mâcon.

**23 novembre**

Inauguration du Musée de cire, la vie du Saint Curé d'Ars.

**4 décembre**

Le territoire à l'honneur, lors du Trophée des mairies et des intercommunalités de l'Ain.

**4 mars**

Les élèves du Lycée de Cibeins remportent le Trophée national des lycées agricoles au Salon de l'agriculture de Paris.

**6 avril**

Les Journées européennes des métiers d'art célèbrent les talents des artisans locaux.

**23 mai**

Inauguration de l'entreprise SST, au Technoparc Saône Vallée de Civrieux.

**24 juin**

Inauguration de la station d'épuration de Villeneuve.

**3 septembre**

Signature du contrat de performance énergétique sur 5 ans portant sur 11 des bâtiments communautaires.

**21 septembre**

Les Journées européennes du patrimoine accueillent près de 7000 visiteurs, venus de notre territoire ou d'ailleurs.

**18 octobre**

L'espace culturel La Passerelle sacré Valeurs d'exemple et Prix du public par la fédération régionale des CAUE.

**23 novembre**

L'Harmonie de Trévoux prend la route avec la « tournée des popottes », répétitions en public en Dombes Saône Vallée.

**12 décembre**

Présentation de l'inventaire général du patrimoine culturel des communes de Savigneux et Ambérieux-en-Dombes.

**31 décembre**

Le Smictom est dissous, et la compétence Gestion des déchets transférée à la CCDSV.

# Édito



L'écriture d'un rapport d'activités suppose toujours un décalage. Décalage dans le temps, puisque, comme le prévoit la loi, les EPCI doivent publier leur rapport d'activités dans les 9 mois suivant la fin de l'exercice. Mais également décalage de contexte, et cette année tout particulièrement. Qui aurait pu imaginer fin 2019 la crise majeure que nous traverserions en 2020, et ses répercussions humaines, sanitaires, sociales et économiques ?

Une fois le choc passé, et les premières actions engagées, il convient de constater qu'après les personnels soignants, qui ont été en première ligne face à la maladie, ce sont bien les services publics locaux qui ont permis d'assurer la continuité des services essentiels à la vie des Français. Communes et Communauté de communes réunies, nous avons su puiser dans nos ressources pour accompagner le mieux possible notre territoire. Je tiens à ce propos à souligner l'excellent partenariat entre le Département de l'Ain, les services de la Préfecture et les communautés de communes, partenariat essentiel pour mener à bien nos missions.

Modestement, à notre échelle de la CCDSV, avec nos partenaires et prestataires, nous avons assuré la continuité de nos missions prioritaires : dans un premier temps, la collecte des ordures ménagères et des emballages légers, l'assainissement des eaux usées, un service minimum de transport et de petite enfance pour les enfants des personnels prioritaires ; puis dans un deuxième temps, la préparation à la réouverture des équipements culturels, sportifs et touristiques.

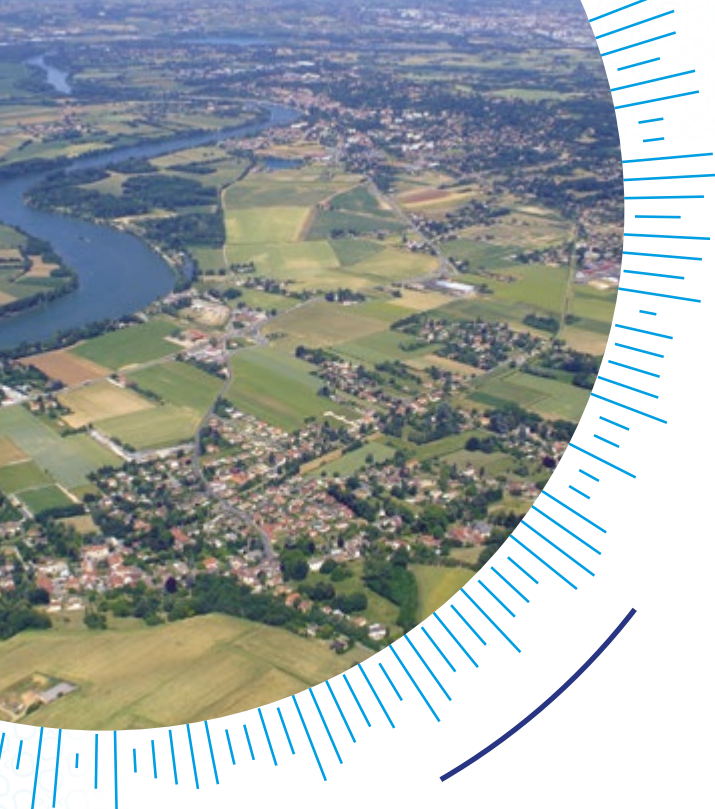
Sur la question économique, compétence centrale des communautés de communes, nous avons répondu présents, et ce dès l'annonce des premières mesures de confinement. Tout d'abord en relayant les informations nécessaires pour renseigner les entrepreneurs, artisans et commerçants ; puis en mettant en relation les entreprises en difficulté avec les organismes de soutien ; enfin, en décidant d'un plan d'aide financier destiné à limiter l'impact de la crise sanitaire sur le tissu économique local.

Alors, oui, faisons le pari que la vie reprendra son cours, avec les améliorations nécessaires sur les sujets dont la crise aura montré les limites actuelles, en termes de moyens à déployer ou en termes de solidarité.

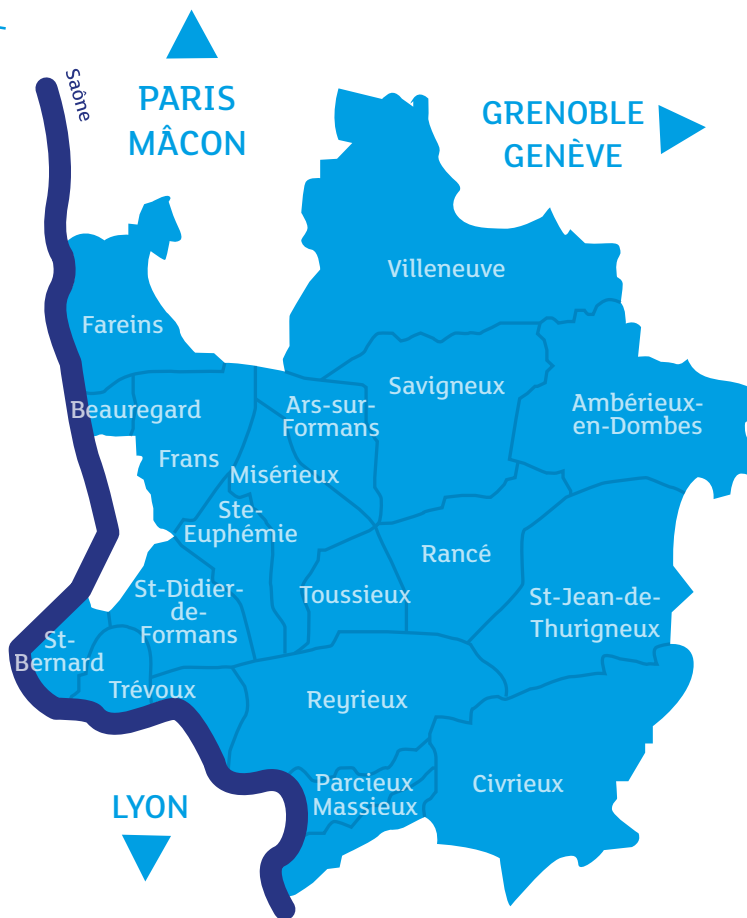
La CCDSV est utile à son territoire, ce rapport annuel d'activités nous en apporte cette année encore la preuve. Nous l'avons réalisé dans l'objectif d'une transmission entre les élus du mandat 2014-2020, qui ont porté les actions communautaires et que je remercie chaleureusement pour leur engagement, et les nouveaux élus à qui il appartiendra de développer de nouvelles actions, au service de ce beau territoire de Dombes Saône Vallée.

A tous, j'en souhaite une bonne lecture.

**Le Président**  
**Bernard Grison**



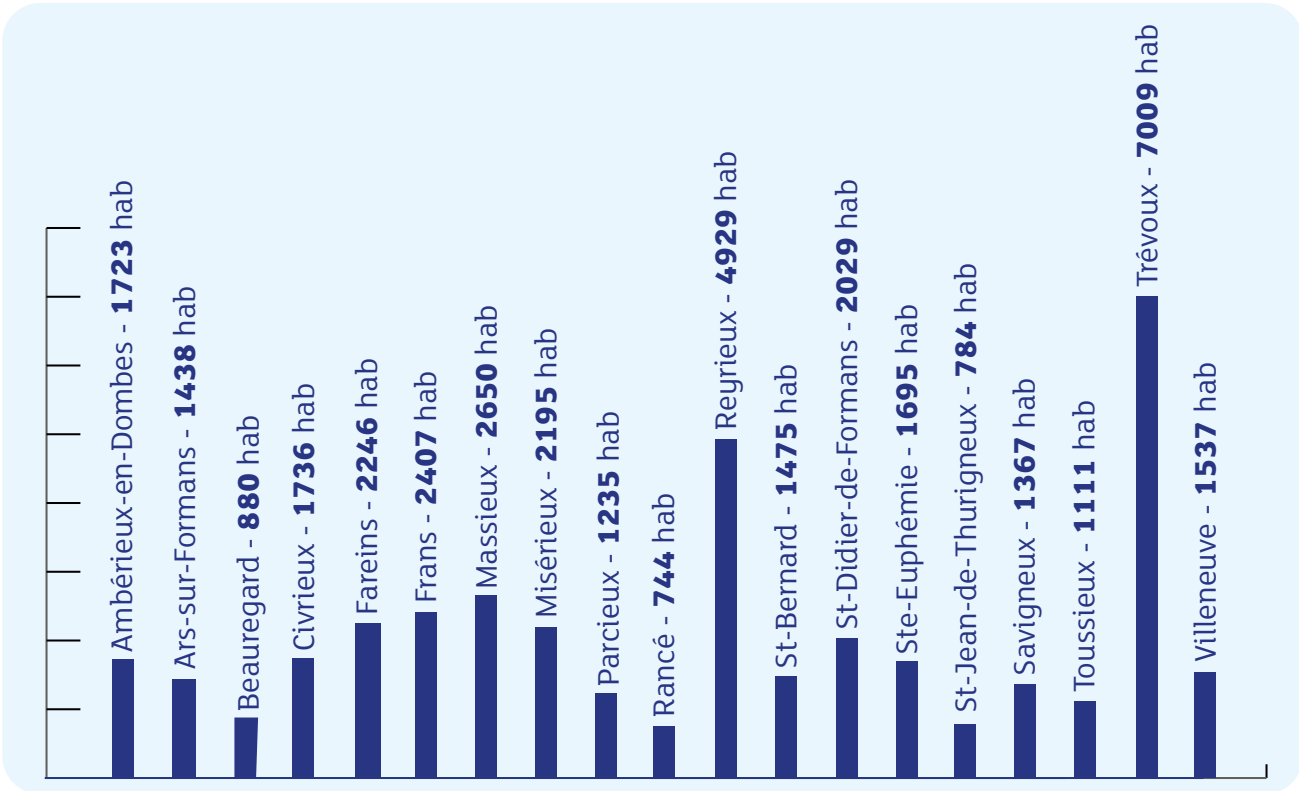
# Territoire



Superficie totale de la CCDSV :  
179,45 km<sup>2</sup>

Population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2020  
(INSEE) : 39 190 habitants

## Population des communes



## Les 19 communes de la CCDSV

### Ambérieux-en-Dombes

289 rue Gombette  
01330 Ambérieux-en-Dombes  
☎ 04 74 00 84 15  
✉ [mairie@amberieux-en-dombes.fr](mailto:mairie@amberieux-en-dombes.fr)  
🌐 [www.amberieux-en-dombes.fr](http://www.amberieux-en-dombes.fr)

**Gentilé : Ambarrois-Ambarroises**

### Ars-sur-Formans

363 rue Jean-Marie Vianney  
01480 Ars-sur-Formans  
☎ 04 74 00 71 84  
✉ [mairie.arssurformans@orange.fr](mailto:mairie.arssurformans@orange.fr)  
🌐 [www.ars-village.fr](http://www.ars-village.fr)

**Gentilé : Arsois-Arsoises**

### Beauregard

99 rue Hector Berlioz  
01480 Beauregard  
☎ 04 74 60 92 55  
✉ [contact@mairie-beauregard.fr](mailto:contact@mairie-beauregard.fr)  
🌐 [www.mairie-beauregard.fr](http://www.mairie-beauregard.fr)

**Gentilé : Beauregardiens-Beauregardiennes**

### Civrieux

Place de l'Eglise  
01390 Civrieux  
☎ 04 78 98 01 61  
✉ [mairie.civrieux01@wanadoo.fr](mailto:mairie.civrieux01@wanadoo.fr)  
🌐 [www.mairie-civrieux01.fr](http://www.mairie-civrieux01.fr)

**Gentilé : Sévériens-Sévériennes**

### Fareins

234 route de Fléchères  
01480 Fareins  
☎ 04 74 67 83 37  
✉ [mairie@mairie-fareins.com](mailto:mairie@mairie-fareins.com)  
🌐 [www.fareins.com](http://www.fareins.com)

**Gentilé : Farinois-Farinoises**

### Frans

104 rue des Gagères  
01480 Frans  
☎ 04 74 60 95 81  
✉ [mairiedefrans@frans.fr](mailto:mairiedefrans@frans.fr)  
🌐 [www.frans.fr](http://www.frans.fr)

**Gentilé : Franvernois-Franvernoises**

### Massieux

146 place de l'Eglise  
01600 Massieux  
☎ 04 78 98 00 43  
✉ [mairie@mairie-de-massieux.fr](mailto:mairie@mairie-de-massieux.fr)  
🌐 [www.mairie-de-massieux.fr](http://www.mairie-de-massieux.fr)

**Gentilé : Maserot-Maserotes**

### Misérieux

Place de l'Eglise  
01600 Misérieux  
☎ 04 74 00 09 92  
✉ [mairie@miserieux.fr](mailto:mairie@miserieux.fr)  
🌐 [www.miserieux.fr](http://www.miserieux.fr)

**Gentilé : Misellans-Misellanes**

### Parcieux

4 route de Genay  
01600 Parcieux  
☎ 04 78 98 02 54  
✉ [contact@parcieux.fr](mailto:contact@parcieux.fr)  
🌐 [www.parcieux.fr](http://www.parcieux.fr)

**Gentilé : Parcevins-Parcevines**

### Rancé

Le Bourg  
01390 Rancé  
☎ 04 74 00 81 35  
✉ [mairie.rance.01@adeli.biz](mailto:mairie.rance.01@adeli.biz)  
🌐 [www.mairiederance.blogspot.com](http://www.mairiederance.blogspot.com)

**Gentilé : Rancéens-Rancéennes**

### Reyrieux

164 grande rue  
01600 Reyrieux  
☎ 04 74 08 95 20  
✉ [accueil@reyrieux.fr](mailto:accueil@reyrieux.fr)  
🌐 [www.reyrieux.fr](http://www.reyrieux.fr)

**Gentilé : Talançonnais-Talançonnaises**

### Saint-Bernard

390 rue de la Saône  
01600 Saint-Bernard  
☎ 04 74 00 08 49  
✉ [mairie@mairie-saint-bernard.fr](mailto:mairie@mairie-saint-bernard.fr)  
🌐 [www.mairie-saint-bernard.fr](http://www.mairie-saint-bernard.fr)

**Gentilé : Spinosiens-Spinosiennes**

### Saint-Didier-de-Formans

100 rue de la Mairie  
01600 St-Didier-de-Formans  
☎ 04 74 00 14 70  
✉ [contact@saintdidierdeformans.fr](mailto:contact@saintdidierdeformans.fr)  
🌐 [www.mairie-stdidierdeformans.fr](http://www.mairie-stdidierdeformans.fr)

**Gentilé : Désidériens-Désidériennes**

### Sainte-Euphémie

300 rue de la Mairie  
01600 Sainte-Euphémie  
Tel : 04 74 00 02 86  
✉ [mairie@sainte-euphemie.fr](mailto:mairie@sainte-euphemie.fr)  
🌐 [www.sainte-euphemie.fr](http://www.sainte-euphemie.fr)

**Gentilé : Euphémiens-Euphémiennes**

### Saint-Jean-de-Thurigneux

59 place de l'Eglise  
01390 Saint-Jean-de-Thurigneux  
☎ 04 74 00 81 56  
✉ [mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr](mailto:mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr)  
🌐 [www.saint-jean-de-thurigneux.fr](http://www.saint-jean-de-thurigneux.fr)

**Gentilé : Thurignaciens-Thurignaciennes**

### Savigneux

Rue de l'Eglise  
01480 Savigneux  
☎ 04 74 00 70 84  
✉ [accueil@mairiesavigneux.fr](mailto:accueil@mairiesavigneux.fr)  
🌐 [www.savigneux.net](http://www.savigneux.net)

**Gentilé : Sabinien-Sabiniennes**

### Toussieux

346 rue du Morbier  
01600 Toussieux  
☎ 04 74 00 19 03  
✉ [mairie@toussieux.fr](mailto:mairie@toussieux.fr)  
🌐 [www.toussieux.fr](http://www.toussieux.fr)

**Gentilé : Toussinois-Toussinoises**

### Trévoux

Place de la Terrasse  
BP 604  
01606 Trévoux  
☎ 04 74 08 73 73  
✉ [contact@mairie-trevoux.fr](mailto:contact@mairie-trevoux.fr)  
🌐 [www.mairie-trevoux.fr](http://www.mairie-trevoux.fr)

**Gentilé : Trévoltiens-Trévoltiennes**

### Villeneuve

24 route de Saint Trivier  
01480 Villeneuve  
☎ 04 74 00 72 63  
✉ [mairie@villeneuve01.fr](mailto:mairie@villeneuve01.fr)  
🌐 [www.villeneuve01.fr](http://www.villeneuve01.fr)

**Gentilé : Villeneuvois-Villeneuvoises**

### Communauté de communes

#### Dombes Saône Vallée

627 route de Jassans  
BP 231 – CS 60231  
01602 Trévoux  
☎ 04 74 08 97 66  
✉ [contact@ccdsv.fr](mailto:contact@ccdsv.fr)  
🌐 [www.ccdsv.fr](http://www.ccdsv.fr)



# Gouvernance

**Conseil, Bureau, commissions... Chaque instance communautaire joue un rôle dans la vie démocratique, qu'elle soit consultative ou décisionnaire. Les décisions font l'objet de délibérations, du Bureau ou du Conseil communautaire. En 2019, 27 délibérations pour le Bureau et 166 pour le Conseil communautaire ont ainsi été votées. Ces délibérations sont consultables sur le site de la CCDSV.**

## Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est composé de 37 conseillers titulaires et 11 conseillers suppléants. Depuis 2014, les conseillers communautaires sont désignés par le suffrage universel direct à l'occasion des élections municipales et communautaires. Leur nombre passe à 45 lors du renouvellement à l'occasion des élections municipales de 2020.

Le Conseil communautaire se réunit, sur convocation du Président, environ tous les deux mois. Ces séances

sont ouvertes au public. Au cours de celles-ci, le Conseil délibère puis vote les décisions ou projets relevant des compétences de la Communauté de communes.

Ces délibérations concernent notamment les budgets et les taxes, les modifications des statuts, l'adhésion à des organismes, les acquisitions et cessions de biens, les validations de projets, les attributions de marchés et délégation de service public, les créations d'emplois, etc.

## Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire comprend 19 membres (10 vice-présidents et 9 membres), soit un par commune, désignés au sein du Conseil communautaire.

Le Bureau est une instance de décision et d'arbitrage des projets communautaires. Le Bureau prépare les séances du Conseil.

Le Bureau a délégation du Conseil communautaire pour délibérer sur certains sujets permettant d'alléger le travail du Conseil comme les conventions administratives, les demandes de subventions, etc. Le Conseil est systématiquement informé des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

## Le Président et les Vice-présidents

Le Président de la CCDSV est élu par le Conseil. Depuis le 24 avril 2014 et jusqu'au renouvellement de 2020, Bernard Grison assume ces fonctions. Le Conseil communautaire a fixé à 10 le nombre de Vice-présidents ; chacun ayant reçu délégation du Président dans un domaine correspondant à une commission thématique.

Le Président fixe l'ordre du jour du Bureau et du Conseil communautaire, préside les séances et exécute leurs décisions. Il a délégation du Conseil communautaire pour traiter des affaires courantes de la Communauté.

## Les commissions

Le Conseil communautaire a créé des commissions thématiques chargées d'étudier les questions à délibérer. Ces commissions ont un rôle consultatif.

La CCDSV compte 10 commissions thématiques permanentes : action sociale et logement, aménagement de l'espace et transports, assainissement, culture et patrimoine, développement économique, emploi,

formation, insertion et agriculture, environnement et gestion des eaux, finances, sport, tourisme, travaux.

A côté de ces commissions thématiques, la Communauté comprend des commissions obligatoires pour toute collectivité : commission d'appel d'offres, commission d'évaluation des charges transférées, commission d'accessibilité aux personnes handicapées.



# Compétences

Deux grands principes régissent les compétences communautaires : l'exclusivité (ce que fait la CCDSV, la commune ne peut plus le faire) et la spécialité (la CCDSV ne peut agir que dans le cadre des compétences transférées par les communes). Les compétences de la Communauté de communes sont définies dans ses statuts, qui sont régulièrement mis à jour. La dernière modification date de juin 2019.

## Les compétences obligatoires

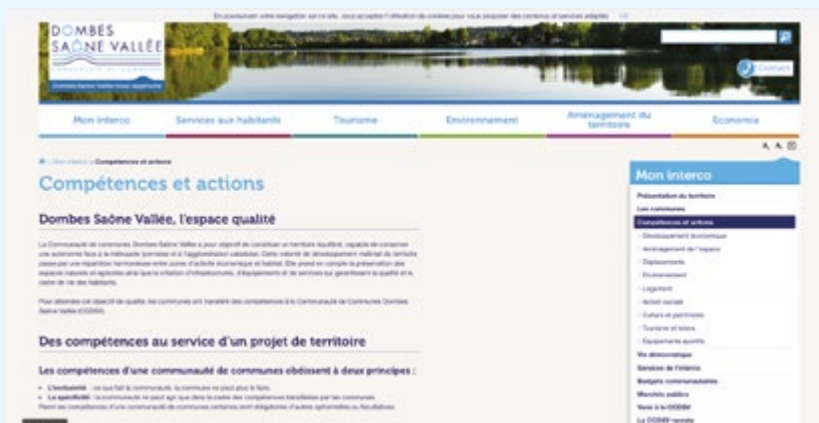
- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

## Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement des eaux usées

## Les compétences facultatives

- Transports et déplacements
- Incendie
- Communication et promotion
- Loisirs et tourisme
- Patrimoine et culture



Les statuts sont téléchargeables sur le site internet de la CCDSV, rubrique Mon interco / compétences et actions.



# Organismes associés

**Afin d'accomplir ses missions, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée s'appuie sur de nombreux structures et partenaires publics ou associatifs. Elle est également représentée dans plusieurs organismes extérieurs.**

## Structures publiques auxquelles la CCDSV délègue des compétences

### **SCoT Val de Saône Dombes :**

Un Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un outil de planification intercommunale qui détermine, pour les 15 à 20 ans à venir, les grands objectifs de développement du territoire en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, d'implantations économiques et de grands équipements.

➦ Plus d'information sur : [www.scot-saonedombes.fr](http://www.scot-saonedombes.fr)

### **SIAH de Trévoux et ses environs :**

Le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique aménage, restaure, entretient et met en valeur les rivières des bassins versants du Formans, du Marmont, du Grand Rieu et du réseau hydrographique en général.

➦ Plus d'informations sur : [www.saint-jean-de-thurigneux.fr/siah-syndicat-intercommunal-damenagement-hydraulique-de-trevoux-et-ses-environs](http://www.saint-jean-de-thurigneux.fr/siah-syndicat-intercommunal-damenagement-hydraulique-de-trevoux-et-ses-environs)

### **SYTRAIVAL :**

Le Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes s'occupe du traitement et des filières de valorisation des déchets ménagers produits par environ 260 communes et près de 350 000 habitants, répartis sur les départements du Rhône, de l'Ain et de la Saône-et-Loire.

➦ Plus d'information sur : [www.sytraival.com](http://www.sytraival.com)

### **SRDCBS :**

Le Syndicat des rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône a la gestion de 10 affluents de la rive gauche de la Saône. La CCDSV a transféré la compétence GEMAPI (Gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des

inondations) au SRDCBS pour les ruisseaux de la Mâtre, de l'Appéum et du Rougeat, cours d'eau dont les bassins versants sont situés en partie sur les communes au nord du territoire de la CCDSV. Il est responsable de la mise en œuvre d'un contrat de rivière et poursuit des actions de lutte contre les pollutions diffuses, de restauration de cours d'eau et de prévention des inondations.

➦ Plus d'informations sur : [www.srdcbs.fr](http://www.srdcbs.fr)

### **EPTB Saône :**

L'Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs assure la compétence GEMAPI sur la Saône. La CCDSV est adhérente à l'EPTB Saône Doubs qui assure un suivi des projets menés sur les communes riveraines en lien avec la Saône.

➦ Plus d'informations sur : [www.eptb-saone-doubs.fr](http://www.eptb-saone-doubs.fr)

### **EPF de l'Ain :**

L'Etablissement public foncier de l'Ain est un outil d'action foncière mis à la disposition des collectivités membres dont la mission première est d'acquérir des fonciers pour des projets d'intérêt général.

➦ Plus d'informations sur : [www.epf01.fr](http://www.epf01.fr)

### **SMICTOM Saône Dombes :**

Le Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères Saône Dombes a été dissous au 31/12/2019. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, cette compétence a été reprise par la CCDSV.

➦ Plus d'informations sur : [www.ccdsv.fr/Gestion-des-dechets-1755.html](http://www.ccdsv.fr/Gestion-des-dechets-1755.html)

## Partenaires publics

• L'Etat et ses services : Préfecture, DRAC, DDT, DREAL, DIRECCTE, et ses établissements publics comme VNF

➤ Plus d'informations sur [www.ain.gouv.fr/presentation-des-services-de-l-etat-a5982.html](http://www.ain.gouv.fr/presentation-des-services-de-l-etat-a5982.html)

• La Région Auvergne-Rhône-Alpes

• Le Département de l'Ain

• Les communes de la CCDSV, et leurs syndicats de communes ou mixtes

## Principaux partenaires associatifs

### Dans le domaine de l'environnement :



L'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain (ALEC01) est au service des habitants de l'Ain. Un conseil de proximité avec pour objectif final la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le dérèglement climatique.

➤ Plus d'informations sur : [www.alec01.fr](http://www.alec01.fr)

### Dans le domaine du tourisme :



L'office de tourisme Ars-Trévoux assure la promotion de l'offre touristique de la Communauté de communes. Par ailleurs, il gère, pour le compte de la CCDSV, le « Musée de cire, la vie du Saint Curé d'Ars » (exploitation et promotion), et pour le compte de la Ville de Trévoux, le musée « Trévoux et ses Trésors ».

➤ Plus d'informations sur : [www.alec01.fr](http://www.alec01.fr)

### Dans le domaine de la culture et du patrimoine :



La Communauté de communes soutient les actions de plusieurs partenaires culturels et patrimoniaux dans les domaines de la lecture publique, de l'enseignement musical, du cinéma, de la valorisation patrimoniale et de la programmation culturelle. Ces actions sont citées à la page 43 du rapport d'activités 2020.

### Dans le domaine de la petite enfance :



Historiquement, deux associations ont développé des actions en direction de la petite enfance : Espace talançonnais et Val Horizon. La Communauté de communes a mis en place des conventions avec ces deux partenaires. Par ailleurs, elle a confié à l'association Léo Lagrange la gestion de la crèche A Petits Pas à Fareins.

## Organismes dans lesquels la CCDSV a un représentant

• **ADCF** (Assemblée des communautés de France) : [www.adcf.org](http://www.adcf.org)

• **ALEC** (Agence locale de l'énergie et du climat)

• **AMF** (Association des maires de France) : [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

• **CAUE** (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : [www.fncaue.com](http://www.fncaue.com)

• **CLI** (Commissions locales d'informations)

• **Club des entreprises en Dombes Saône Vallée** : [www.cedsv.fr](http://www.cedsv.fr)

• **CNAS** (Comité national d'action sociale) : [www.cnas.fr](http://www.cnas.fr)

• **Comité d'itinéraire de la Véloroute 50** « Moselle Saône à vélo »

• **EPF de l'Ain** (Etablissement public foncier de l'Ain) : [www.epf01.fr](http://www.epf01.fr)

• **Espace talançonnais** (Association gérante du centre social l'Espace à Reyrieux) : [www.lespace-reyrieux.fr/lassociation-espace-talanconnaiss](http://www.lespace-reyrieux.fr/lassociation-espace-talanconnaiss)

• **FNCCR** (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) : [www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)

• **GAL Leader** (Groupement d'action Locale « Liaison entre actions de développement de l'économie rurale ») : [www.reseaurural.fr/territoire-leader](http://www.reseaurural.fr/territoire-leader)

• **GART** (Groupement des autorités responsables de transport) : [www.gart.org](http://www.gart.org)

• **GRAIE** (Groupe de recherche, animation technique et information sur l'eau) : [www.graie.org](http://www.graie.org)

• **Hôpital Montpensier à Trévoux** (Agence Régionale de Santé) : [etablissements.fhf.fr/annuaire/hopital-fiche.php?id\\_struct=33](http://etablissements.fhf.fr/annuaire/hopital-fiche.php?id_struct=33)

• **IDVS** (Initiative Dombes Val de Saône) : [www.initiative-vsdi.fr](http://www.initiative-vsdi.fr)

• **Mission locale jeunes** (antenne de Trévoux) : [www.mljbourg.com](http://www.mljbourg.com)

• **OT Ars-Trévoux** (Office de tourisme intercommunal) : [www.tourisme-trevoux.com](http://www.tourisme-trevoux.com)

• **SIEA**, Syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain

• **Sites et cités remarquables de France** : [www.sites-cites.fr](http://www.sites-cites.fr)

• **Syndicat SCOT** (Schéma de cohérence territoriale) : [www.ccdsv.fr/Schema-de-Coherence-Territoriale-SCOT.html](http://www.ccdsv.fr/Schema-de-Coherence-Territoriale-SCOT.html)

• **Val'Horizon** : gestionnaire des équipements petite enfance et prestataire dans le domaine de l'insertion professionnelle

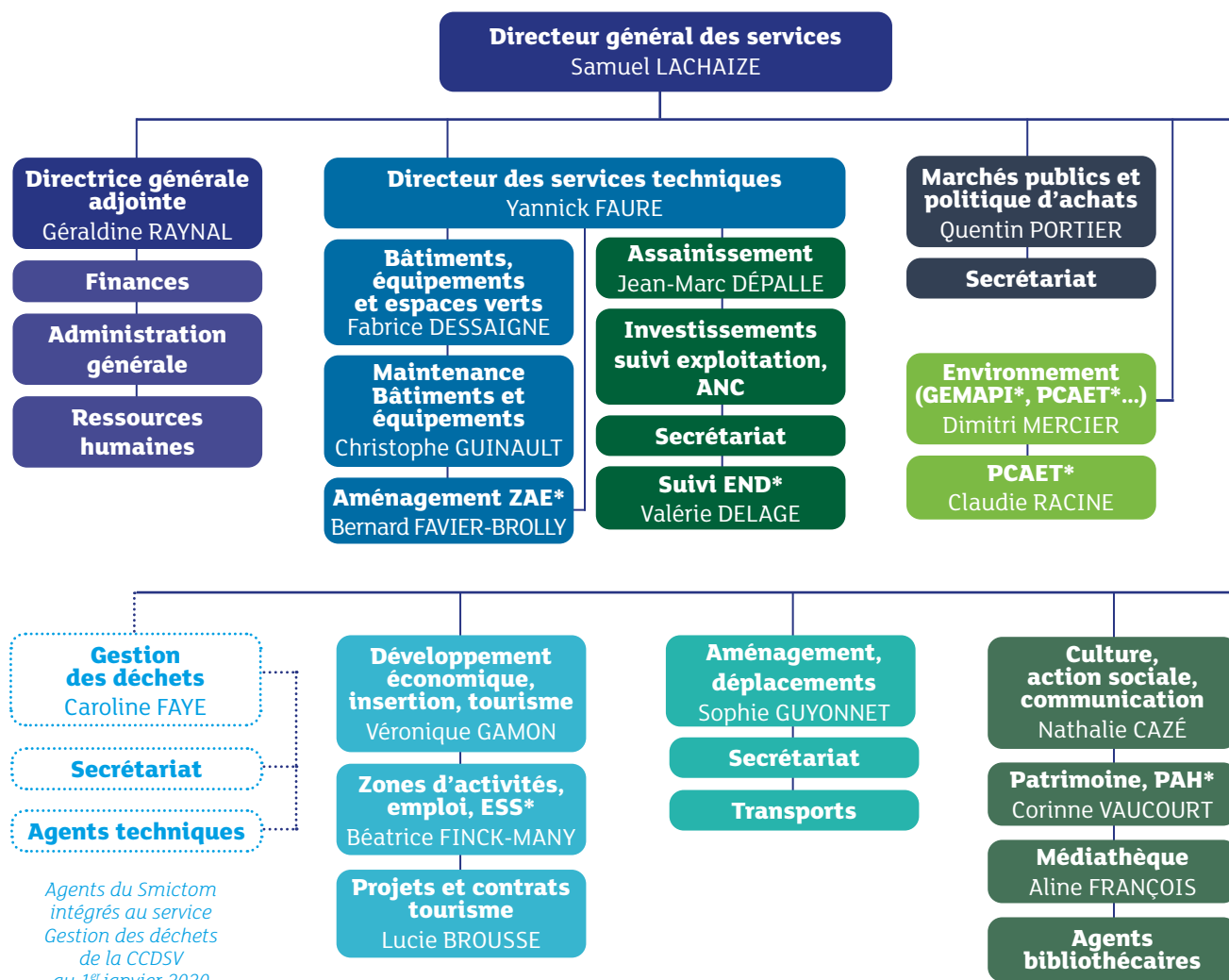
• **Vélo et territoires** : [www.velo-territoires.org](http://www.velo-territoires.org)



# Personnel

L'année 2019 a été marquée par deux évolutions principales en termes d'organisation du personnel : le renforcement des services techniques et la préparation à l'intégration des agents du Smictom, le Syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères, qui a été dissous le 31 décembre 2019.

## Organigramme



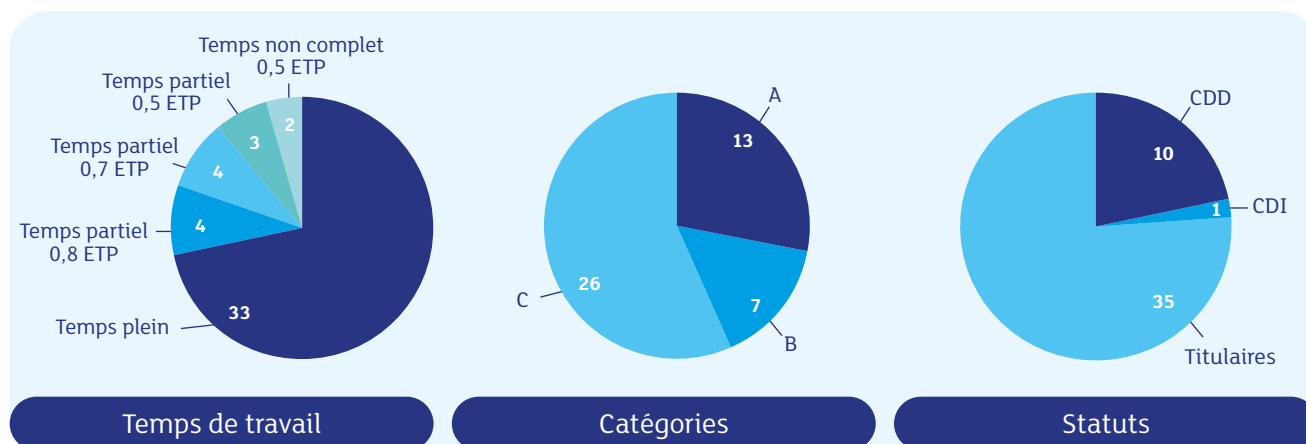
\* END : Effluents non domestiques  
 \* ESS : Economie sociale et solidaire  
 \* GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

\* PAH : Pays d'art et d'histoire  
 \* PCAET : Plan climat-air-énergie territorial  
 \* ZAE : Zone d'activités

## Statuts du personnel

Fin 2019, la CCDSV comptait 46 agents, représentant 41,5 ETP (Equivalent temps plein).  
3 agents fonctionnaires et 5 contractuels sont partis en 2019.

7 agents fonctionnaires et 4 contractuels ont été recrutés en 2019.  
Soit un solde positif de 3 agents pour 2019.



## Rapport Égalité femmes/hommes

Les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes réaffirme leur rôle pour atteindre une égalité effective. Conformément à cette loi, la CCDSV a réalisé un rapport de situation comparée présenté au Comité technique et inséré dans le bilan social. Elle a également rédigé un rapport de situation en matière d'égalité femmes/hommes

(situation comparée, recensement des politiques mises en œuvre, orientations à long terme) présenté en Préfecture et lors du Débat d'orientation budgétaire (DOB). Sur le volet des marchés publics, la CCDSV a appliqué l'interdiction de soumissionner aux marchés publics pour les entreprises sanctionnées pour discrimination, et a mis en place des mesures visant à lutter contre le harcèlement moral et sexuel.

## CNAS

La CCDSV est adhérente au Comité national d'action sociale, association au service des agents de la fonction publique territoriale, destinée à améliorer la condition des agents territoriaux, en activité ou à la retraite. Le CNAS recouvre à ce jour 86 délégations départementales sur toute la France, représentant environ 600 000 agents.

Le CNAS leur propose diverses aides au quotidien, notamment l'allègement des frais de transport, les aides au logement, les chèques réductions, les facilités de départs en vacances, une assistance pour toutes informations d'ordre juridique. L'association propose aussi une aide personnelle pour surmonter les aléas de la vie (accident, handicap, décès...).

## Intranet

En 2019, la CCDSV a mis en place un intranet en direction de ses agents. Cet intranet, relié au site internet [www.ccdsv.fr](http://www.ccdsv.fr), permet à chaque agent d'accéder à différentes rubriques :

- Informations relatives au territoire : recensement, liste des mairies, etc.

- Organisation de la CCDSV : statuts, mode de gouvernance, liste des élus
- Organigramme et contacts du personnel
- Liste des jours fériés, formulaires de demandes de congés
- Modalités des déplacements professionnels
- Modèles types (courriers, compte-rendu, diaporama...)

## Formations réalisées en 2019

378 heures de formations CNFPT ont été réalisées en 2019 (y compris la préparation au concours d'intégration).

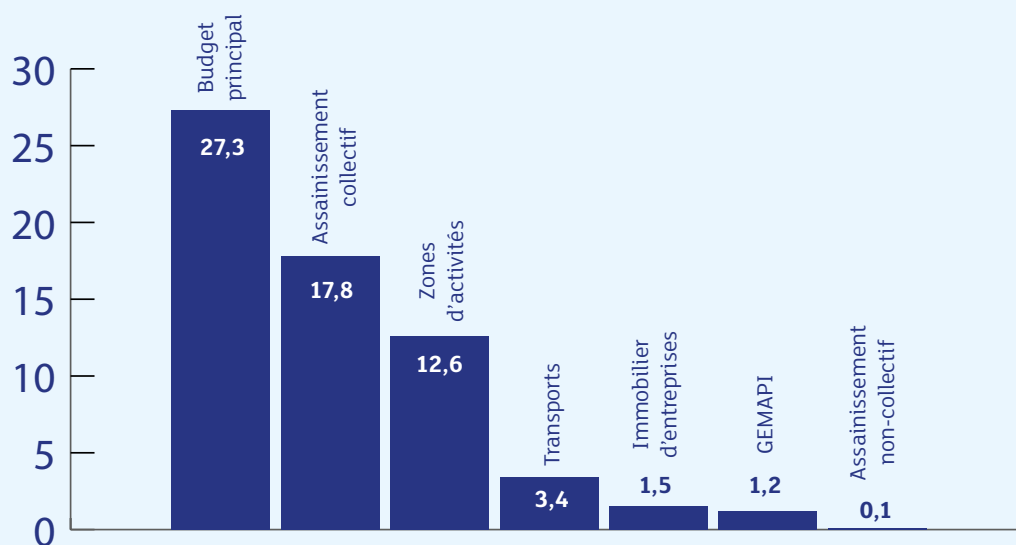
77 heures de formation hors CNFPT ont été réalisées en 2019.

# Budgets

Pour mener à bien ses actions, la CCDSV a géré en 2019 64 M€, répartis sur 7 budgets. Ces budgets sont préparés par la commission finances, puis votés par le Conseil communautaire. L'objectif des élus communautaires est de répondre au plus près aux besoins du territoire, en gardant une capacité d'investir importante pour de nouveaux projets.

## Les 7 budgets de la CCDSV

Finances 2019 - 64 millions d'euros sur 7 budgets



En M€. Capacité de désendettement : 2,3 ans - Moyenne nationale : 4,4 ans

**ADS** : Service chargé des autorisations et droits des sols (demandes de permis de construire, etc.)

**CFE** : Cotisation foncière des entreprises

**CVAE** : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Cet impôt local, créé par la loi de finance 2010, est un composant, avec la CFE, de la contribution économique territoriale qui a remplacé la taxe foncière.

**IFER** : Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux : cette taxe concerne les entreprises exerçant leur activité dans le secteur de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications.

**Péréquation** : La péréquation est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales.

**SCoT** : Schéma de cohérence territoriale

**SIAH** : Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique

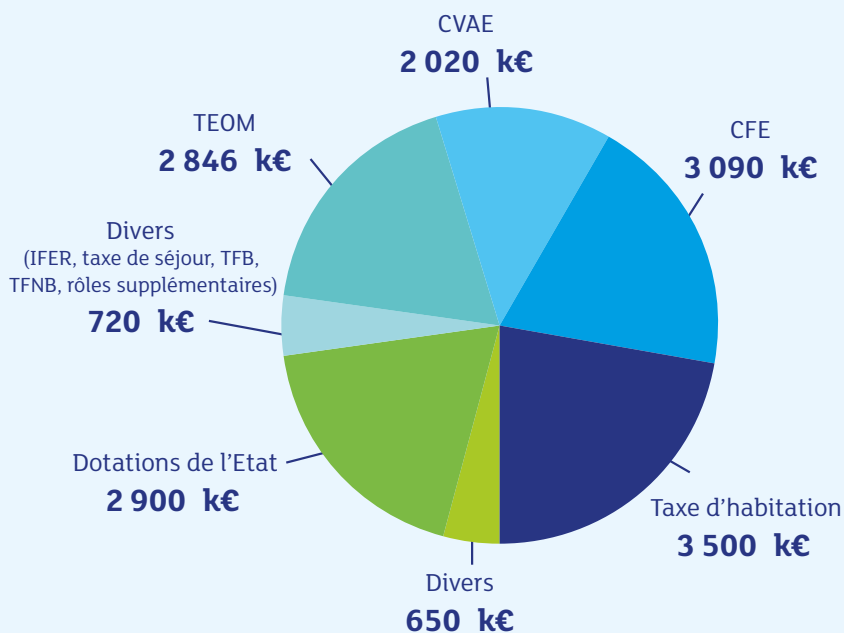
**TFB** : Taxe foncière sur les propriétés bâties

**TFNB** : Taxe foncière sur les propriétés non bâties

**TEOM** : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : taxe payée par tout propriétaire d'un bien soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties.

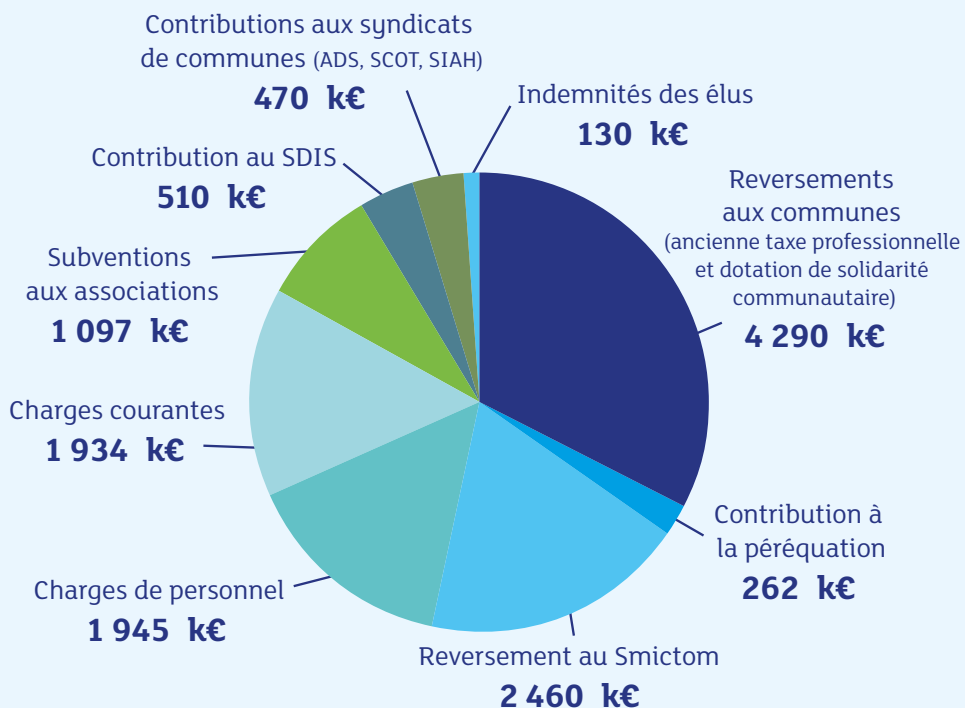
## Budget principal 2019 – Fonctionnement

### Les recettes



Total des recettes réelles de fonctionnement : 15 724 k€

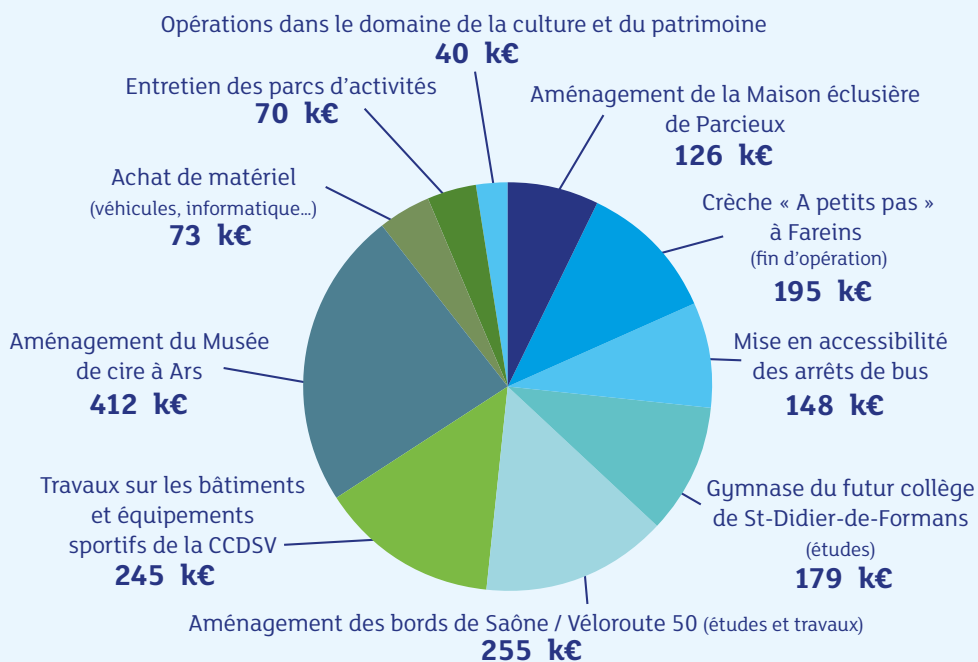
### Les dépenses



Total des dépenses réelles de fonctionnement : 13 325 k€

# Budget principal 2019 – Investissement

## Principaux investissements réalisés en 2019



1,869 M€ dépensés - 1,795 M€ de « reste à réaliser »



Crèche intercommunale « À petits pas » à Fareins



Réhabilitation du Musée de cire, la vie du Saint Curé d'Ars



Gymnase du futur collège de St-Didier-de-Formans



Projet d'estacade à Trévoux © HYL



Aménagement de la maison éclusière de Parcieux



## Évolution de la CAF sur 3 ans

La CAF, ou Capacité d'autofinancement, mesure la capacité de la collectivité à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence (ses investissements).

La CAF brute est égale aux recettes réelles de fonctionnement diminuées des dépenses réelles de fonctionnement.

La CAF nette est égale aux recettes réelles de fonctionnement diminuées des dépenses réelles de fonctionnement et du remboursement annuel du capital de la dette.

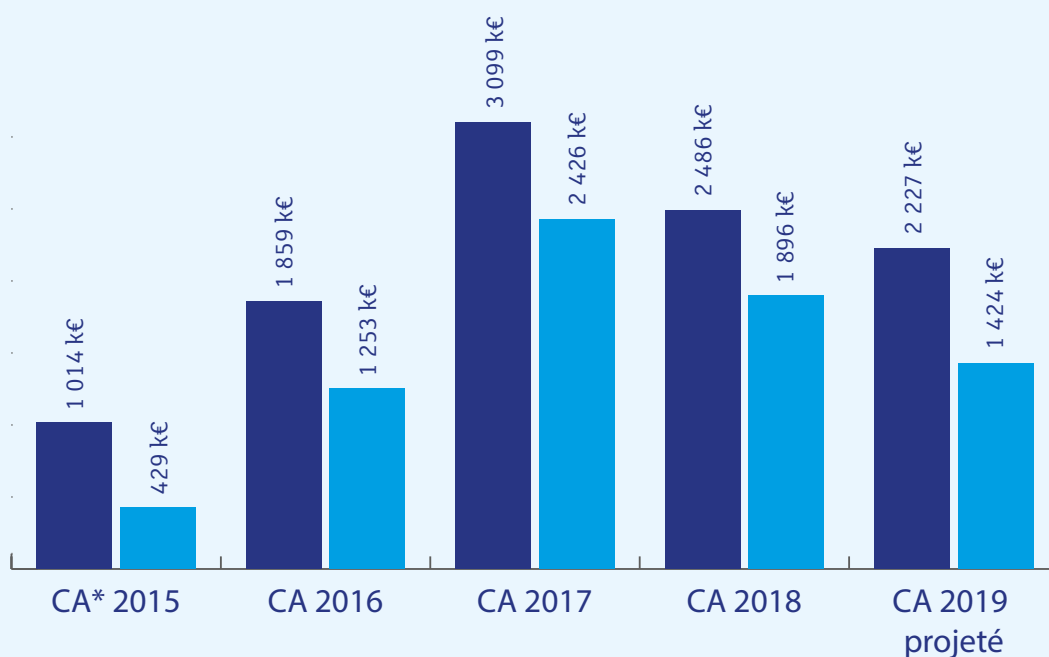
**Capacité de désendettement** : durée pour rembourser l'intégralité de l'encours de la dette si on y affecte toute la CAF brute.

**Encours de la dette** au 31 décembre 2019 / CAF brute 2019 = 5 147 k€ / 2 227 k€ = 2,3 ans

**Moyenne nationale** pour les groupements à fiscalité propre : 4,4 ans

(source : Association des maires de France)

Évolution de la CAF sur 5 ans



\* Compte administratif

CAF brute

CAF nette



# Commande publique

Au travers de sa politique d'achat, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, outre la recherche de la satisfaction de ses besoins, s'efforce de favoriser une économie responsable. Cette politique se traduit notamment par l'insertion dans les dossiers de consultation des entreprises (DCE) de clauses environnementales et de critères d'analyse des offres inspirés par des logiques de développement durable. Elle recourt également à des marchés réservés à des structures spécialisées en matière d'insertion.

## Marchés contractés en 2019

Le tableau ci-dessous et ci-contre reprend les principaux marchés passés par la CCDSV au cours de l'année 2019, soit les marchés ayant fait l'objet d'une procédure adaptée ou d'une procédure formalisée.

Objet du marché	Procédure de passation	Lot	Montant du marché ou du lot	Date notification
<b>Organisation de la saison musicale «Eolia» 2019-2020</b>	Gré à gré	Sans objet	79 269,00 €	18/07/2019
<b>Schéma directeur St-Jean-de-Thurigneux et Savigneux</b>	MAPA	Lot 1 : Savigneux Lot 2 : St-Jean-de-Thurigneux	34 600,00 € 25 130,00 €	17/04/2019
<b>Construction de la nouvelle station d'épuration de St-Didier-de-Formans</b>	MAPA	Sans objet	4 460 000,00 €	25/06/2019
<b>Réalisation de la scénographie de l'office de tourisme d'Ars s/Formans et d'un espace d'interprétation précédant le musée de cire « La vie du Saint Curé »</b>	MAPA	Lot 1 : Décors, mobiliers d'exposition Lot 2 : Equipements audiovisuels Lot 3 : Graphisme et Impression	41 335,00 € 11 500,00 € 14 039,00 €	01/07/2019
<b>Travaux pour le remplacement du collecteur de transfert du château de Tanay</b>	MAPA	Sans objet	640 590,61 €	04/06/2019
<b>Accord cadre de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'assainissement</b>	Appel d'offres	Sans objet	Sans minimum Sans maximum	17/07/2019
<b>Extension de l'éclairage public du Technoparc Est à Civrieux</b>	MAPA	Sans objet	58 305,00 €	16/09/2019
<b>Services de télécommunication</b>	MAPA	Sans objet	30 000,00 €/an	24/09/2019
<b>Achat de fournitures de bureau pour les besoins du groupement de commandes constitué de la CCDSV et de ses communes membres</b>	MAPA	Sans objet	Sans minimum Sans maximum	01/10/2019

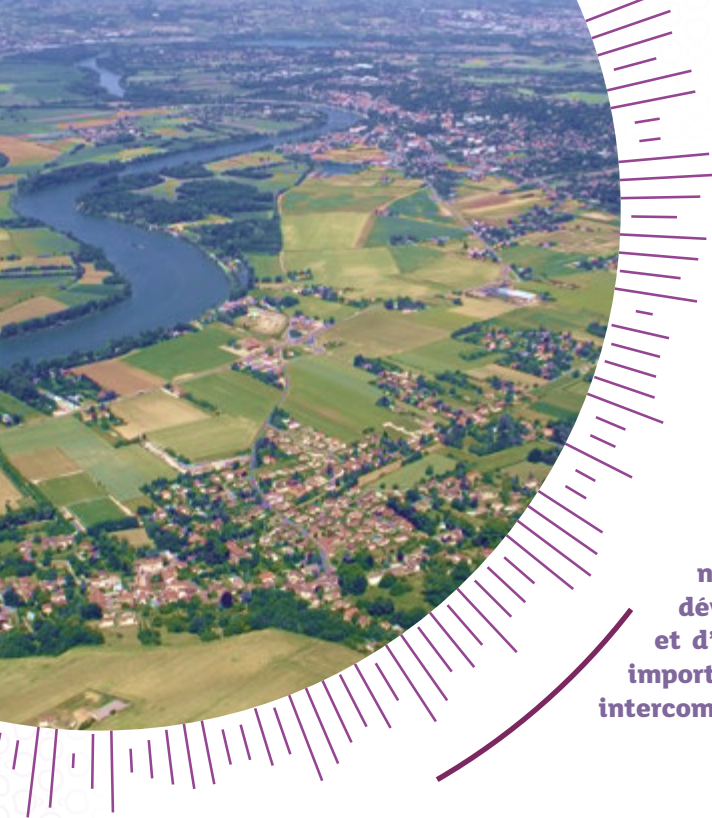
Objet du marché	Procédure de passation	Lot	Montant du marché ou du lot	Date notification
<b>Exploitation des installations de génie climatique des bâtiments</b>	Appel d'offres*	Sans objet	1 335 061,65 €	03/09/2019
<b>Accord cadre - Insertion au travers de travaux d'espaces verts, d'opérations de nettoyage ou de manutention</b>	MAPA	Sans objet	Sans minimum Maximum 200 000 €	22/10/2019
<b>Trévoux allée de Fétan - Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées</b>	MAPA	Sans objet	291 554,23 €	12/11/2019
<b>Dérasement de l'aqueduc de St-Didier-de-Formans, en vue de la restauration de la continuité écologique du Formans</b>	MAPA	Sans objet	46 917,00 €	14/11/2019
<b>Mise en concurrence des contrats d'assurance</b>	Appel d'offres	Lot 1 : Responsabilité civile Lot 2 : Responsabilité civile, risques environnementaux Lot 3 : Défense pénale des agents et protection juridique de la collectivité Lot 4 : Dommages aux biens Lot 5 : Automobiles et autres missions collaborateurs/élus Lot 6 : Risques statutaires du personnel CNRACL/IRCANTEC Lot 7 : Cyber-risques	3 468,19 €/an TTC 5 662,55 €/an TTC 873,00 €/an TTC 16 692,07 €/an TTC 4 789,73 €/an TTC 57 339,03 €/an TTC 850,20 €/an TTC	23/12/2019
<b>Accord cadre - Travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (gainage)</b>	MAPA	Sans objet	500 000,00 €/an	06/01/2020
<b>Travaux pour l'évacuation du collecteur de transfert amiante du château de Tanay à St-Didier-de-Formans</b>	MAPA	Sans objet	89 905,60 €	06/01/2020
<b>Construction de la nouvelle station d'épuration de Fareins</b>	MAPA	Lot 1 : Travaux Lot 2 : Traitement paysager	2 330 000,00 € 97 778,40 €	05/03/2020
<b>Travaux pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et le renforcement du réseau d'eau potable à Trévoux avenue Labe, Abbé Jolibois et Maine</b>	MAPA	Sans objet	983 555,60 €	05/03/2020

\*Groupement de commande, coordonnateur : Ville de Trévoux

## Mutualisation

La commande publique est l'un des axes majeurs de la politique de la CCDSV en matière de mutualisation. Ses ressources juridiques lui permettent, en effet, de mutualiser ponctuellement l'achat public au travers de groupements de commandes dont elle est le coordonnateur. Cette politique permet, outre la réalisation d'économies d'échelle, de faire bénéficier ses communes membres des moyens techniques de la Communauté de communes dans la conduite des procédures de passation de marchés prévues par le Code de la commande publique.

2019 constitue la deuxième année d'exécution du premier accord-cadre mutualisé relatif à l'achat, l'approvisionnement et la maintenance de systèmes d'impression (photocopieurs). Elle aura vu également la conclusion d'un accord-cadre mutualisé relatif à l'achat de fournitures de bureau, ainsi que le lancement d'un nouveau marché concernant l'achat de prestations de contrôles périodiques des bâtiments et installations de la CCDSV et de ses communes membres.



# Aménagement du territoire

**L'aménagement du territoire est une compétence clé de la CCDSV, car elle détermine le territoire de demain, notamment en matière d'environnement, d'urbanisme, de développement économique, d'assainissement, de mobilité et d'habitat. L'année 2019 a été marquée par des avancées importantes sur les volets du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) et du SCoT (Schéma de cohérence territoriale).**

## PLUi

Un PLUi permet d'avoir une vision d'ensemble du territoire et d'assurer une cohérence des politiques communales et intercommunales. Il peut être étendu en PLUi – H pour la partie habitat, et PLUi – D pour les déplacements.

Le transfert de la compétence PLU des communes à la Communauté de communes nécessite un vote du conseil communautaire et un vote des conseils municipaux s'ils souhaitent s'opposer (le silence vaut accord). La loi « Alur » du 24 mars 2014 a consacré le principe du transfert de l'élaboration du Plan local d'urbanisme au niveau intercommunal, sauf opposition d'une minorité de blocage. La minorité de blocage est composée d'au minimum 25% des communes représentant au moins 20% de la population.

Le 27 mai 2019, le Conseil communautaire a approuvé le transfert de la compétence PLU des communes à la CCDSV. Cependant, dans les 3 mois qui ont suivi, 8 conseils municipaux ont exprimé leur désaccord, ce qui a entraîné une minorité de blocage. La prochaine échéance du transfert de compétence est portée au 1<sup>er</sup> janvier 2021, premier jour de l'année suivant le renouvellement général des conseils municipaux et communautaires. Les communes pourront s'exprimer dans les trois mois qui précèdent.

Si le PLUi est adopté, il est prévu que les communes restent un contact privilégié pour les habitants. La CCDSV gèrera la procédure des documents d'urbanisme afin d'assurer une logique d'ensemble grâce à une Conférence des maires pour permettre une adhésion maximum à toutes les décisions.

---

## SCoT

En application de la loi « Solidarité et renouvellement urbain » (SRU) du 13 décembre 2000, les Schémas de cohérence territoriale (SCoT) ont remplacé les schémas directeurs.

A l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, le SCoT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, dans le cadre d'un Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), généralement à l'horizon de 15 à 20 ans.

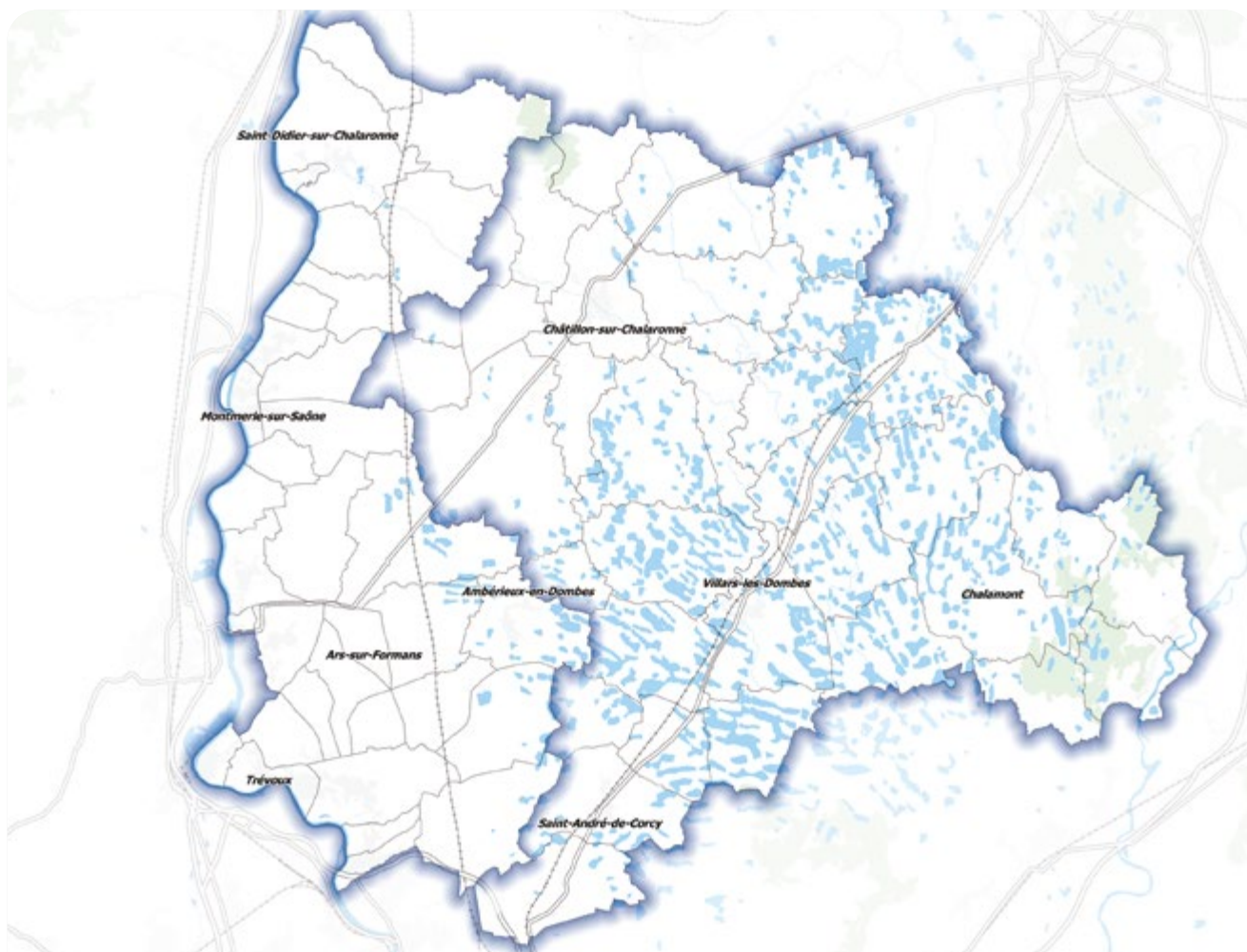
Le SCoT sert de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement, etc. Il en assure la cohérence, tout comme celle des documents sectoriels intercommunaux : Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), Programmes locaux de l'habitat (PLH), Plans de déplacements urbains (PDU) et des PLU ou des cartes communales.

Le SCoT s'impose dans un rapport de compatibilité avec différents documents d'urbanisme locaux (PLU, PDU, PLH...) mais aussi avec les documents sectoriels.

Le SCoT du Val de Saône-Dombes doit prendre en compte, notamment, la Directive territoriale d'aménagement, le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) d'Auvergne-Rhône-Alpes, mais aussi le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), ou encore le Plan de gestion des risques d'inondations (PGRI).

En 2019, les SCoT (Schémas de cohérence territoriale) du Val de Saône-Dombes et de la Dombes ont été révisés conjointement afin de les mutualiser. Le SCoT du Val de Saône-Dombes, dont la CCDSV dépend, a été approuvé le 20 février 2020 par le Comité syndical du SCoT Val de Saône-Dombes. Le nouveau SCoT réunit 34 communes, représentant plus de 56 000 habitants.

Les documents pour consulter le SCoT sont disponibles sur [www.scot-saonedombes.fr/scot-vsd.html](http://www.scot-saonedombes.fr/scot-vsd.html)



Périmètre du SCoT Val de Saône-Dombes

## Logement

La CCDSV a maintenu sa participation au Plan départemental de l'habitat (PDH) qui se déroule entre 2017 et 2022 et au Plan départemental d'action pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées (PDALHPD).

La CCDSV a également participé aux réflexions sur l'Observatoire départemental du logement.



# Mobilité

**2019 marque pour la CCDSV, Autorité organisatrice de la mobilité (AOM), la 6<sup>ème</sup> année de création du réseau de transports urbains Saônibus.**

**Destiné à faciliter la mobilité des habitants et des salariés des entreprises du territoire, ce réseau évolue régulièrement pour répondre à leurs attentes.**

**Les transports scolaires sont également organisés par la CCDSV depuis plus de 7 ans avec 2 200 collégiens et lycéens transportés chaque jour.**

## Le réseau de transports urbains Saônibus

Depuis février 2019, pour répondre à l'augmentation de la fréquentation des usagers, un bus de plus grande capacité, 58 places, a été mis en place sur la ligne 1. La réorganisation de la ligne 2 permet désormais la desserte de la ZI de Reyrieux et de la gare de St-Germain-au-Mont-d'Or pour les communes de Misérieux, St-Didier-de-Formans, Ste-Euphémie et Trévoux. Avec un terminus à la gare des Echets (au lieu de St-André-de-Corcy) et la desserte du Technoparc de Civrieux et de la ZI de Reyrieux, la ligne A a également été modifiée. Chaque année, une analyse de la fréquentation des lignes Saônibus est menée et les attentes des habitants et des entreprises étudiées afin d'adapter au mieux l'offre de transports et proposer des évolutions répondant aux attentes.

Conformément au schéma directeur d'accessibilité programmé, la mise en accessibilité de 6 arrêts de bus porte dorénavant à 31 le nombre d'arrêts réalisés depuis 2016 sur les 72 inscrits.

La CCDSV a également à cœur de promouvoir son réseau et participe ainsi à l'organisation de plusieurs événements comme le Challenge Mobilité Rhône Alpes « Au travail, j'y vais autrement ». Ce défi, qui s'est déroulé le 6 juin 2019 sur les 12 départements de la Région avait pour objectif de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité. La gratuité du réseau Saônibus et des locations Saônibike est proposée depuis 2015 à l'occasion de ce challenge.



Arrêt collège de Reyrieux



**19 communes**  
desservies par Saônibus  
ou par les Cars de l'Ain



**2 lignes régulières**  
et 4 lignes TAD



**34 000 voyages**  
réels par an



**6 gares**  
TER desservies



**720 000 €**  
de coût d'exploitation



**165 000 km**  
parcourus par an



**1 200 k€**  
de recettes (versement  
transport, recettes usagers)



**Billetique oùRA**  
étendue à l'Auvergne  
et sur les Cars de l'Ain

## Transports scolaires

Depuis plus de 7 ans, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée organise le service de transports scolaires de son territoire. Elle prend en charge également le coût réel du transport scolaire représentant environ 670 € par enfant et par an.

Toutefois une participation des familles est demandée pour les frais de dossier, dégressive en fonction du nombre d'enfants, qui représente 4,6% du coût total.



Cars scolaires  
Maisonneuve



Participation des familles :  
**55 000 €**  
(4,6% du coût total)



Dépense totale :  
**1 200 000 €/an**



**2 200 élèves**  
transportés par jour



**7 établissements**  
scolaires desservis



**40 circuits**  
scolaires



**2 transporteurs**  
Maisonneuve et RDTA

## BHNS

L'année 2019 a été déterminante pour le projet de Bus à haut niveau de service. La CCDSV va participer (à hauteur de 55 200 € soit 3%) au financement des études pré-opérationnelles avec la Région (qui pilote le projet), la Métropole de Lyon et le Département de l'Ain.

Le 28 mars 2019, la Région a délibéré en faveur de ce projet et validé le lancement d'études techniques complémentaires. Ces études sont en cours depuis avril 2019.

Du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre 2019, la Région a mené une concertation publique sur le projet. Une réunion publique s'est tenue à Trévoux le 15 octobre 2019.

Après plus de 15 années d'études, le projet a bien évolué et le comité de pilotage (COFIL) a eu lieu le 5 novembre 2019 en présence de nombreux élus.

La mise en service du BHNS est envisagée en 2025.



Présentation du BHNS sur l'arrêt prévu à Trévoux



Gare de Neuville



# Économie

En 2019, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée a poursuivi sa dynamique économique en faveur du développement et de l'accueil de nouvelles entreprises, de l'emploi, de la requalification de friches industrielles et de l'aménagement des zones d'activités.

## Carte des zones d'activités du territoire





## L'économie en chiffres



10 000 emplois  
sur le territoire, dont  
**4 660**  
dans les zones d'activités



3 900 entreprises  
sur la CCDSV



11 zones  
d'activités



70 implantations  
d'entreprises  
dans les ZAE de  
2014 à 2019



270 entreprises  
dans les zones d'activités

## Implantations des entreprises

Le Parc d'activités de Montfray à Fareins s'est renforcé avec l'arrivée de plusieurs entreprises :

- **Bisbrouck** (équipements aérauliques et frigorifiques) : 5 379 m<sup>2</sup>
- **Ferreira Alkha** (bâtiment et charpente) : 2 958 m<sup>2</sup>
- **Verreries Talançonaises** (négoce, flaconnage et kit paramédical) : 4 152 m<sup>2</sup>
- **France Macaron** (agro-alimentaire) : 6 519 m<sup>2</sup>

Sept parcelles sont également en cours de commercialisation :

- **SMD** (maintenance engins de travaux publics) : 2 160 m<sup>2</sup>
- **Solartec** (équipements thermiques et de climatisation) : 5 426 m<sup>2</sup>
- **TNM Emballages** (cartonnage) : 8 744 m<sup>2</sup>
- **Menuiseries Faurite** (menuiserie et aménagement intérieur) : 2 500 m<sup>2</sup>
- **ALM 2** (convoyeur aérien) : 1 984 m<sup>2</sup>
- **HK Carrosserie** (extension) : 3 000 m<sup>2</sup>
- **2D Construction** : 3 422 m<sup>2</sup>.



Le Parc d'activités de Montfray à Fareins

Le Technoparc Saône Vallée à Civrieux a vu l'arrivée de quatre nouvelles entreprises en 2019 :

- **Agitec** (agitateurs et mélangeurs industriels) : 7 986 m<sup>2</sup>
- **Vytalis** (chauffage et ventilation industriels) : 3 757 m<sup>2</sup>
- **Container Land** (transformation de containers) : 3 865 m<sup>2</sup>
- **Xefi 2** (data center) : 4 200 m<sup>2</sup>



Agitec

Par ailleurs, le village entreprises « l'Actipole des Dombes » est achevé. Il accueille près de 30 entreprises ainsi qu'un pôle de services (restauration, crèche). Quatre parcelles sont également en cours de commercialisation :

- **Alcyon** (matériel pour vétérinaire) : 42 741 m<sup>2</sup>
- **BM Engineering** (bureau d'études fluides) : 3 309 m<sup>2</sup>
- **Exeltec** (conception et montage aérothermes) : 5 520 m<sup>2</sup>
- **Duqueine extension** (aéronautique) : 22 792 m<sup>2</sup>



Container land

## Travaux dans les zones d'activités

La 2<sup>e</sup> phase de travaux concernant les voiries et réseaux pour le Technoparc Saône Vallée de Civrieux représente 2 M€ HT pour la période 2017-2019.

Le réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées du Parc d'activités de Trévoux a été rénové pour un budget de 300 k€. La requalification programmée de l'allée des Filiéristes représentera 170 k€ HT.

La Zone industrielle de Reyrieux a également vu son réseau d'eaux usées rénové : rue du Pou du Ciel à hauteur de 180 k€, ainsi que la réfection de chaussée rue des Genêts pour un montant de 135 k€.

## Requalification de friches et de sites industriels

La CCDSV a décidé pour l'année 2019 d'intervenir sur la Zone d'activités de Pardy à Frans pour procéder à la requalification de la « friche Malaure » en lien avec l'Établissement public foncier (EPF) de l'Ain. La démolition du bâtiment a été finalisée en janvier 2019. Le portage par l'EPF de l'Ain a permis l'acquisition du site de 20 000 m<sup>2</sup> pour 1 M€ en 2017. Le coût de l'enlèvement des déchets par la CCDSV s'est élevé à 63,4 k€ TTC. La CCDSV deviendra propriétaire du site en 2020.

Sur le Parc d'activités de Trévoux, les équipes de la CCDSV ont travaillé en 2019 sur la requalification de la parcelle AB 532 de 3 000 m<sup>2</sup>, parcelle qui a fait l'objet d'une procédure d'expropriation d'un bien en l'état d'abandon manifeste. Cette procédure se poursuit sur 2020.



Parc d'activités du Pardy à Frans : Friche Malaure - Avant



Parc d'activités du Pardy à Frans : Friche Malaure - Après



Parc d'activités de Trévoux - Procédure d'acquisition en cours

## Soutien au développement des entreprises

### Aide aux très petites entreprises

La CCDSV s'est engagée pour la revitalisation des centres villes et bourgs-centres, en votant en 2019 le déblocage de 20 k€ en complément du dispositif Région qui s'étend sur 2018-2021. Sur 2018-2019, 4 entreprises ont été aidées : Institut Manahé de Beauregard (5 000 €), Coiffeur Dominique de Trévoux (2 120 €), Librairie « La Folle aventure » de Trévoux (2 739 €) et la Fabrique du pain d'Ambérieux-en-Dombes (1 330 €).

### Aides à l'immobilier d'entreprises

En 2019, le Département de l'Ain a versé au total 357 k€ d'aides à 5 entreprises : Menuiseries Philibert, Verreries Talançonnaises, France Macaron, PLI Alu et Frigo Trading.

### Aide à l'Économie sociale et solidaire

La CCDSV a subventionné la coopérative d'activités Elan création de Trévoux à hauteur de 4 000 €. Elle a également accordé une subvention de 3 000 € au restaurant d'entreprise Espace 96 à Trévoux.

### Soutien aux artisans d'art

En avril 2019, la CCDSV a organisé les Journées européennes des métiers d'art. Cet événement national a pour objectif de valoriser les métiers de l'artisanat d'art auprès des publics, adultes et scolaires. 43 artisans de Trévoux, Fareins et Civrieux se sont impliqués.

### Association Initiatives Dombes Val de Saône (IDVS)

En 2019, la CCDSV a mis à disposition des locaux et accordé une subvention annuelle de 26 764 € pour cette association qui a pour objectif d'assurer un soutien aux créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises sur le territoire. En moyenne, 10 créations ou reprises d'entreprises sont ainsi soutenues sur le territoire Dombes Saône Vallée chaque année.



Journées européennes des métiers d'art

## Soutien aux jeunes en insertion professionnelle

Le soutien en 2019 de la CCDSV à la Mission locale jeunes Bresse-Dombes-Côtière intervient à deux niveaux : mise disposition de locaux au 627 route de Jassans à Trévoux pour l'accueil des jeunes ; subvention de fonctionnement de 17 000 €.



# Environnement

L'écologie et le climat sont un sujet majeur au niveau national et international. Au niveau local, les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer. En 2019, les élus de la CCDSV se sont largement mobilisés afin de construire progressivement une stratégie territoriale destinée à préserver l'environnement et le climat.

## Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Le PCAET est un programme d'actions, défini au niveau local, pour le développement durable du territoire dans les 6 années à venir. En 2019, les élus et agents de la CCDSV ont travaillé sur le diagnostic territorial, destiné à identifier les principaux enjeux énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre du territoire. Un comité de pilotage composé d'élus s'est réuni à 4 reprises pour valider les grandes étapes du PCAET. Afin d'aider les élus dans leur réflexion, 41 partenaires et acteurs du territoire se sont rassemblés lors d'ateliers de



Visite d'une unité de méthanisation

concertation, mutualisés avec la Communauté de communes Val de Saône Centre pour réfléchir à une proposition de stratégie territoriale. Enfin, pour préparer le plan d'action, les membres de la CCDSV ont été invités à participer à 5 ateliers et une journée de visites sur les thématiques du PCAET. A la suite de ce travail, une synthèse des avis des élus a été produite.

A partir de ces éléments, la future équipe intercommunale aura la charge de définir la stratégie territoriale et le plan d'actions pour les 6 années à venir.

### Les objectifs du PCAET



Réduire la consommation énergétique



Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)



Augmenter la production d'énergie renouvelable



Faire évoluer les réseaux énergétiques



Améliorer la qualité de l'air



Augmenter le stockage de carbone



S'adapter au changement climatique



## La gestion de l'eau

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des inondations), la CCDSV a élaboré un programme de mesures d'une durée de 3 ans (2019 - 2021) en faveur du petit et du grand cycles de l'eau. Le montant total des opérations s'élève à 14,7 M€, avec un soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Département de l'Ain.

Dans ce cadre, la CCDSV s'est notamment engagée pour restaurer la continuité écologique de 9 seuils présents le long des rivières du Formans, du Morbier et du Grand-Rieu. Ces projets seront réalisés en concertation avec les riverains, les usagers et l'ensemble des partenaires associés.



Le seuil de Cibeins supprimé après travaux

Premiers exemples de réalisation :

- **Suppression du seuil de Cibeins à Misérieux** en lien avec la société de pêche « La Truite du Formans » et la Fédération de pêche de l'Ain : opération réalisée en 2018 pour un montant total des travaux de 40 000 € HT soutenu à 80% par l'Agence de l'eau et le Département de l'Ain.

- **Suppression partielle de l'ancien aqueduc de St-Didier-de-Formans** : travaux initialement prévus pour l'automne 2019 mais reportés à 2020 pour respecter le règlement des rivières de 1<sup>ère</sup> catégorie. Le montant total des travaux est de 64 000 € HT soutenu à 80 % par l'Agence de l'eau et le Département de l'Ain.

## Le fonds forêts

Lancé en 2019, le fonds forêt (Département de l'Ain, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Groupement des exploitants forestiers et scieurs de l'Ain et établissements publics de coopération intercommunale dont la CCDSV) a pour objectif de favoriser la replantation, l'entretien et l'amélioration de la forêt de plaine et du bocage de l'Ain. L'enjeu est de mieux valoriser la ressource forestière, notamment par la production de bois d'œuvre de résineux et de feuillus, dans le cadre d'une gestion durable. Par son soutien financier, le fonds forêt permet d'aider les propriétaires publics et privés à réaliser des travaux de

reboisement, d'entretien des plantations ayant bénéficié de l'aide et de dégagement de semis en futaie irrégulière ou régulière.

Toujours en lien avec les forêts, en 2019 le parc et les bois de Cibeins de 25 hectares, dont la CCDSV est propriétaire depuis 2012, ont été confiés à l'ONF (Office national des forêts) pour la réalisation d'un régime forestier. L'objectif : définir un plan de gestion et d'exploitation de la forêt sur le long terme.

## Actions de sensibilisation

Du 22 au 26 mai 2019, a eu lieu la Fête de la nature. Plusieurs activités et animations ont été proposées sur les communes de Misérieux, Trévoux, St-Bernard, St-Jean-de-Thurigneux et Ars-sur-Formans : projection

de film, animation naturaliste, balade nocturne, visite sensorielle... Le moyen de sensibiliser le public le plus large possible sur les questions environnementales.



# Assainissement

La Communauté de communes Dombes Saône Vallée est compétente en matière de collecte et de traitement des eaux usées. L'année 2019 a vu se concrétiser plusieurs projets de longue date impactant la vie des abonnés, à la fois sur la rénovation des réseaux, et sur la réalisation de nouveaux ouvrages plus respectueux de l'environnement.

## Stations d'épuration

La nouvelle station d'épuration de Villeneuve, disposant d'une filière de traitement par filtres plantés de roseaux, a été inaugurée le 24 juin 2019. Un investissement de 1,2 M€ HT qui traite les effluents de 2 200 EH (équivalent habitant).

La nouvelle station d'épuration de Rancé a été quant à elle inaugurée le 10 janvier 2020 pour un budget de 400 k€ HT.



Inauguration de la station d'épuration de Villeneuve en date du 24 juin 2019

Elle dispose également d'une filière de traitement par filtres plantés de roseaux, d'une capacité de 450 EH.

Les services de la CCDSV ont par ailleurs travaillé en 2019 sur le projet de deux autres stations d'épuration à St-Didier-de-Formans pour un montant de 6,2 M€ (mise en service prévue en février 2021) et à Fareins pour un montant de 2,6 M€ (mise en service programmée pour décembre 2021).



Construction de la nouvelle station d'épuration de St-Didier-de-Formans

## Travaux sur les réseaux d'assainissement

13 opérations de travaux sur les réseaux d'assainissement ont eu lieu en 2019 (réhabilitation, renouvellement ou extension) pour un montant total de 1,6 M€ HT. Ces travaux ont permis de fiabiliser la collecte des eaux usées et de réduire l'impact des rejets sur les milieux récepteurs.



Travaux sur les réseaux d'assainissement

## Partenariats

L'année 2019 a vu aussi se concrétiser le contrat de territoire en faveur de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques 2019-2021 avec l'Agence de l'eau et le Département de l'Ain dont la signature va permettre l'obtention de 4,9 M€ de subventions pour le volet assainissement. Le contrat prévoit ainsi un programme important de travaux pour réhabiliter ou construire

plusieurs stations d'épuration et rénover les réseaux d'assainissement, afin de mettre en conformité les ouvrages et répondre à l'évolution démographique du territoire.

Par ailleurs, une convention d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration avec le Département de l'Ain a également été signée en 2019.



Signature du contrat de territoire



14 500 abonnés  
au service d'assainissement  
collectif



1 300 abonnés  
au service d'assainissement  
non collectif



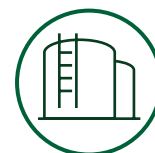
1 650 000 m<sup>3</sup>  
d'eaux usées  
traitées par an



285 km  
de réseaux



28 postes  
de refoulement



16 stations  
d'épuration  
(STEP)



# Gestion des déchets

La collecte et le traitement des déchets sur le territoire étaient délégués jusqu'au 31 décembre 2019 au Smictom Saône Dombes (Syndicat mixte intercommunal de traitement des ordures ménagères). Ce syndicat a été dissous au 31 décembre 2019. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la CCDSV gère les déchets de ses 19 communes et, par convention, ceux de la commune de Jassans-Riottier.

## Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères, déposées dans un bac roulant, est assurée une fois par semaine par Véolia sur les 20 communes. Les déchets sont ensuite incinérés à

l'usine du SYTRAIVAL. La chaleur produite est utilisée pour chauffer des logements collectifs. En 2019, les ordures ménagères ont représenté 215 kg par habitant.



Bac roulant pour les ordures ménagères

## Tri - emballage, papier, verre

6 communes sont collectées en porte-à-porte. Il existe également un réseau de Points d'apport volontaires pour déposer les emballages légers, papiers et verre.

La collecte des emballages légers est assurée par Véolia, puis acheminée au centre de tri de Suez, à Firminy (42), pour être recyclés dans différentes filières.

Les collectes du papier et du verre sont réalisées par l'entreprise Guérin.



Sac translucide jaune

Le papier est recyclé dans les Vosges directement chez un papetier et le verre est envoyé dans la Loire chez un verrier.

En 2019, la collecte des emballages triés a représenté 72 kg par habitant.

Deux nouveaux points d'apport volontaires ont été créés en 2019 sur le Technoparc à Civrieux et route de St-Bernard à Trévoux. Des travaux ont également été réalisés sur les dalles des points d'apport volontaire de 8 communes.



## Déchèteries intercommunales

Deux déchèteries sont accessibles aux habitants de la CCDSV, celle du Pardy à Frans, et celle des Bruyères, dans la ZI de Reyrieux à Toussieux. Le badge d'accès est obligatoire et inclut, depuis 2019, 50 passages gratuits par an (tout passage supplémentaire est facturé 15 €). Courant 2019, ont démarré des travaux de rénovation de la déchèterie du Pardy.

Chaque usager peut ainsi déposer du bois, du carton, des déchets électriques et électroniques (type machine à laver), des encombrants, de la ferraille, des gravats, du mobilier, du plâtre, des pneus, des pots de peinture, des pneus de véhicule léger et des végétaux.

En complément, deux journées ont été organisées en 2019 pour le dépôt d'amiante des particuliers : 94 usagers ont déposé près de 25 tonnes.



Dépôt d'amiante des particuliers

## Réduction des déchets

Différentes actions de prévention des déchets sont organisées : mise à disposition de «stop pub» sur les boîtes à lettres, vente de composteurs, animations scolaires dans les écoles, partenariat avec la Recyclerie pour promouvoir le réemploi.

En 2019, en complément du prêt des bacs manifestations, des gobelets réutilisables sont également mis à la disposition des associations.



Compost

Flux	Ordures ménagères	Tri (emballages, verre et papier)	Tri (recyclerie et textiles)	Déchèteries	TOTAL
Tonnages	10 078	3 367	293*	12 892	26 630
Kg/habitant	215	72	4	274	565
Évolution 2018/2019	—	+	—	+	+

\* Chiffre non consolidé au moment de l'impression



565 kg de déchets par habitant



113 points d'apport volontaire pour le tri



2 déchèteries



75 entreprises facturées pour la redevance spéciale



2 900 élèves sensibilisés au tri des déchets



3 classes de primaire lauréates du concours textile



88 nouveaux foyers équipés de composteurs



4,5 millions d'euros de dépenses de fonctionnement



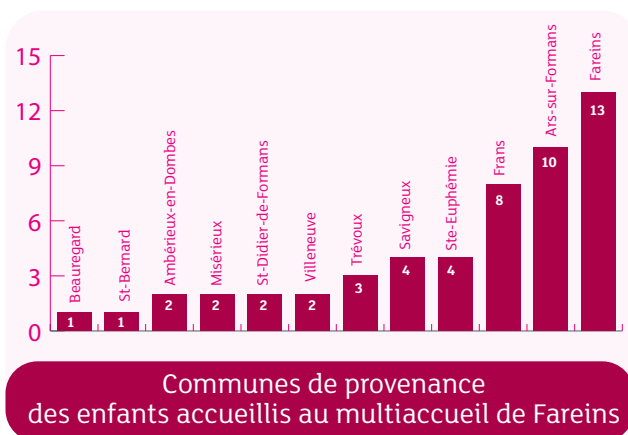
# Petite enfance

La Communauté de communes a pour mission d'organiser l'accueil des enfants de moins de six ans sur le territoire. L'année 2019 marque le renforcement du dispositif, afin de proposer un choix large de modes de garde, articulé entre les assistants maternels et les Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). La CCDSV souhaite également développer le soutien à la parentalité. L'ensemble de ces actions est rendu possible par un partenariat constant avec les associations du territoire et les partenaires institutionnels (Caisse d'allocations familiales et Département de l'Ain), réunis au sein d'un comité de pilotage.

## Une nouvelle crèche intercommunale et un RAM

En janvier 2019, la crèche intercommunale « A petits pas » a ouvert à Fareins. Sa gestion avait été confiée dès 2018 à l'association Léo Lagrange dans le cadre d'un marché. La crèche, qui compte 36 places, est venue rééquilibrer l'offre de garde au nord du territoire, avec 52 enfants accueillis en accueil régulier, en provenance de 12 communes. En plus de l'accueil régulier, la crèche propose des places en accueil occasionnel, notamment le mercredi et pendant les vacances scolaires.

L'équipement comprend également l'une des antennes du Relais assistants maternels (RAM) géré par Val Horizon.



## Le LAEP : Lieu d'accueil et d'échange sur la parentalité



Matinée d'échange au LAEP

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, le nouveau Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), situé à l'Espace, le centre

social intergénérationnel de Reyrieux, propose un lieu novateur à destination des parents, futurs parents, grands-parents et enfants de 0 à 6 ans. 3 matinées par mois sont organisées par des professionnels de la petite enfance pour jouer, dialoguer, échanger et s'informer.

En 2019, 30 familles ont été accueillies sur les 12 séances organisées depuis l'ouverture. Ce nouveau dispositif, sous l'égide de l'association Espace Talançonnois, a pu voir le jour grâce à 4 partenaires institutionnels : la CCDSV, la commune de Reyrieux, la Caisse d'allocations familiales et le Département de l'Ain.

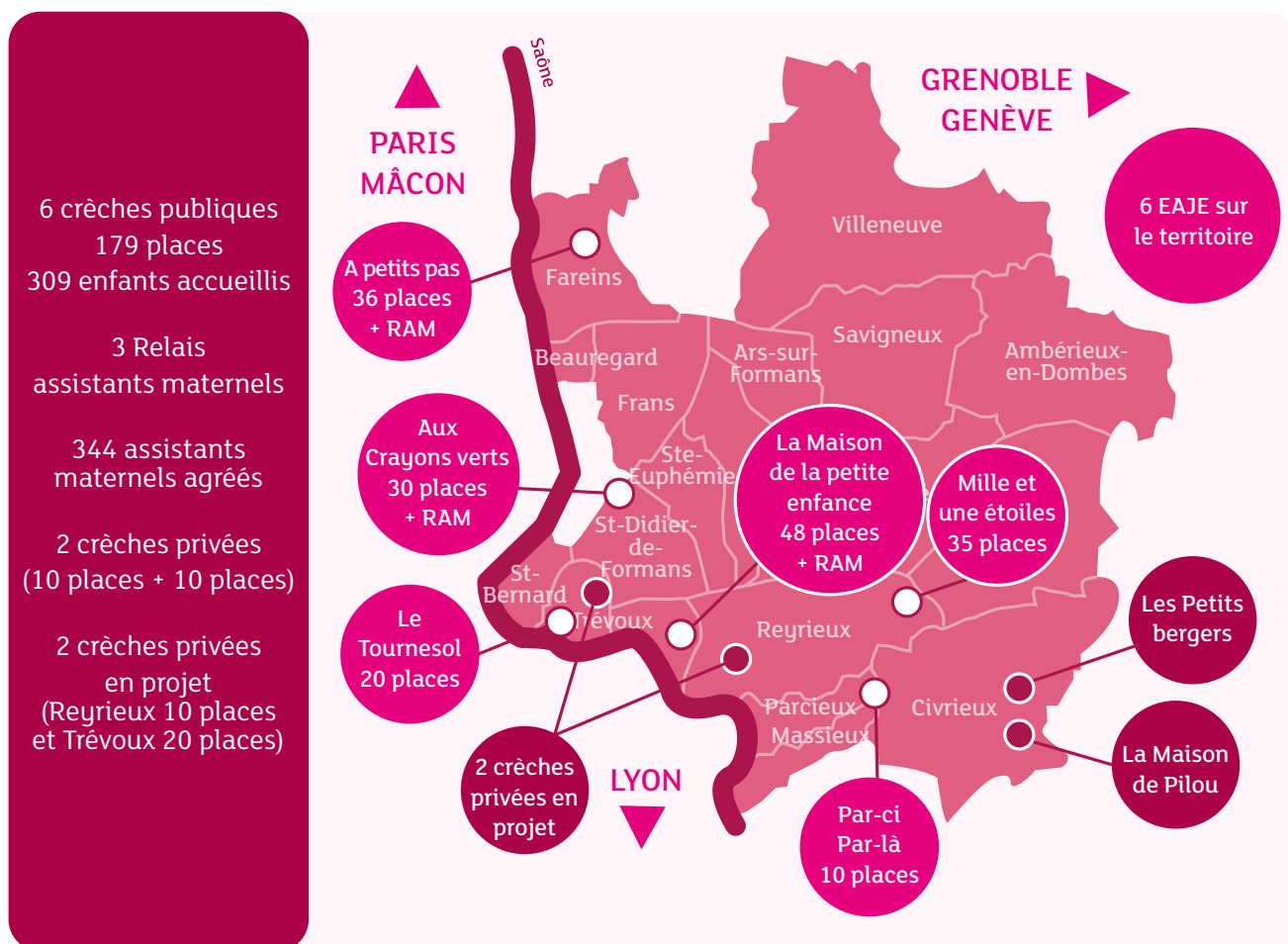
## Une offre territoriale en augmentation

Pour l'année 2019, 309 enfants ont été accueillis dans les 6 crèches publiques qui comptent 179 places (tous les enfants ne venant pas tous les jours).

Les 3 relais d'assistants maternels ont permis de proposer un lieu ouvert pour les 344 assistants maternels agréés au 01/01/2019. Le relais compte 3 antennes à Trévoux, St-Didier-de-Formans et Fareins et propose tout au long de l'année des services en direction des assistants maternels et des parents en recherche d'un mode

de garde. Au cours de l'année 2019, 360 assistants maternels ont participé aux temps collectifs organisés dans les 3 antennes du RAM et, sous forme itinérante, dans les communes d'Ars, Savigneux, Toussieux, Villeneuve et Frans.

2 crèches privées de 10 places chacune complètent ce dispositif. Deux autres crèches sont en projet sur Reyrieux avec 10 places et Trévoux avec 20 places.



## Amélioration des équipements

Dans le cadre d'un programme pluri-annuel, la CCDSV travaille à l'amélioration des locaux destinés à la petite enfance. Ce programme comprend le bâti, le mobilier, les équipements et les espaces extérieurs. En 2019, elle a consacré à ce programme plus de 40 k€. La crèche de Reyrieux a ainsi été équipée d'une climatisation et des stores



Des locaux bien entretenus

ont été mis en place à la Maison de la petite enfance à Trévoux. La crèche les « Crayons Verts » à St-Didier-de-Formans a renforcé son contrôle d'accès avec l'installation de la visiophonie. L'intégration des chaufferies dans le contrat de performance énergétique des bâtiments communautaires a permis ainsi une maintenance plus assidue.



# Tourisme et loisirs

Le tourisme est un facteur déterminant du développement économique d'un territoire. L'année 2019 a vu se concrétiser de nombreux projets.

## Véloroute 50... du Luxembourg à Lyon

En 2019, ce grand projet sur l'aménagement cyclo-touristique et la valorisation des bords de Saône a connu de belles avancées. Deux comités d'itinéraires ont été organisés en mars et octobre 2019 à Nancy et Mâcon. Des outils de communication ont été développés : création d'un site internet provisoire, réalisation de photos et élaboration d'une charte signalétique. Les grandes étapes de l'itinéraire ont été définies et le nom de l'itinéraire, qui s'appelle désormais « Voie bleue », a été déposé à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle).

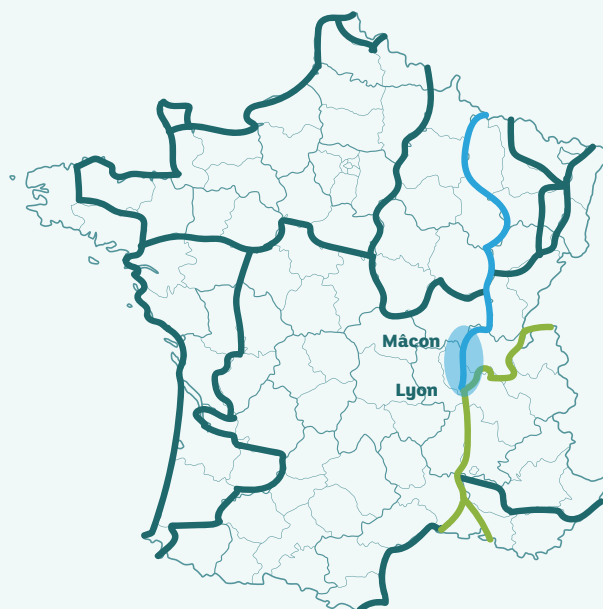


La Voie bleue - secteur Trévoux



La Voie bleue - secteur Parcieux / Reyrieux

### Les grands itinéraires cyclo-touristiques en France



Voie bleue (V50)



ViaRhôna

## L'estacade à Trévoux

Toujours dans le cadre du dossier Véloroute 50, un travail important a été réalisé en 2019 afin de traiter les discontinuités cyclables des bords de Saône, notamment à Trévoux. Le projet de la création d'une estacade entre la passerelle piétonne et le pont routier a fait l'objet d'une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de mieux

définir les orientations techniques du projet. Son coût est évalué à 2,9 M€ HT. Cette estacade permettra d'assurer une continuité piétonne cyclable le long de la RD grâce à la construction d'une large promenade au-dessus du perré.



Perspective de l'estacade de Nord-Ouest en Sud-Est - © HYL



Perspective de l'estacade du Sud au Nord - © HYL

## Travaux 2019 sur les bords de Saône

La réalisation d'un parking à Parcieux, pour un coût de total de 160 k€ HT, permet de proposer désormais 60 places de stationnement, une zone d'accueil pour bus et une borne de recharge pour véhicules électriques.

Courant 2019, de nouvelles barrières ont été mises en place sur le halage. La CCDSV a également procédé à l'entretien des perrés et à l'élagage des arbres tout au long de l'année.



60 places en bords de Saône

## Réhabilitation du Musée de Cire à Ars

Ce projet de grande envergure s'est achevé en 2019. Après la restauration des statues de cire du Saint Curé d'Ars par les Ateliers Grévin, un nouvel espace d'exposition a été créé. Les nouveaux locaux d'accueil pour les visiteurs du musée et de l'office de tourisme ont été inaugurés le 23 novembre 2019. Depuis l'ouverture au public le 8 décembre 2019,

1 052 visiteurs ont été comptabilisés. Le coût de l'opération s'est élevé à 500 k€ TTC, dont 50% de subvention (Etat, Région, Département de l'Ain et programme européen Leader).



Le musée pendant les travaux



Rénovation des façades



L'équipe des Ateliers Grévin



Rénovation des statues de cire par les Ateliers Grévin



Installation du mobilier scénographique



Accueil de l'Office de tourisme et espace enfant

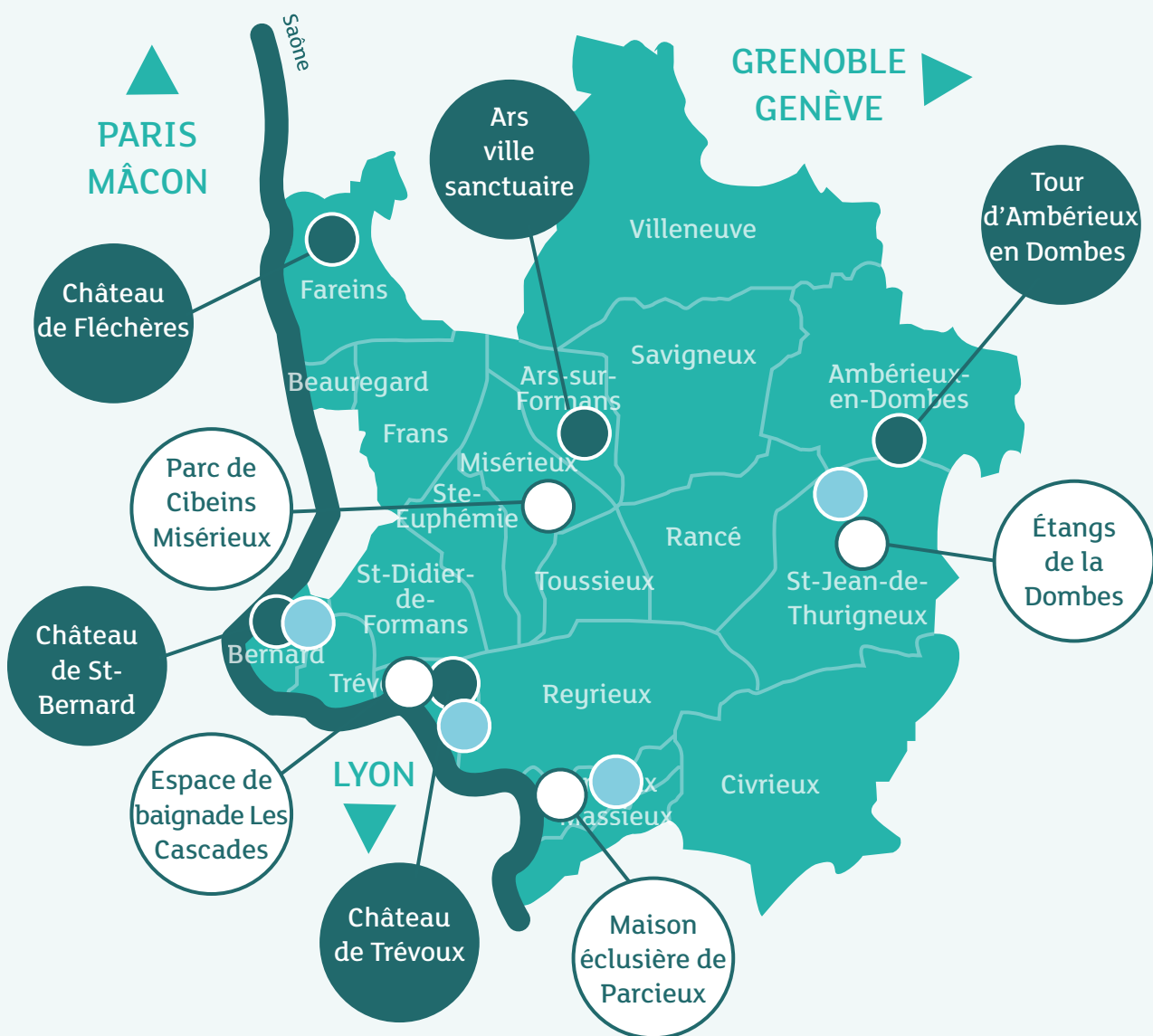
## L'Office de tourisme

L'Office de tourisme Ars-Trévoux a pour objectif la promotion touristique du territoire, avec pour cible le public extérieur au territoire mais aussi les habitants de la CCDSV. En 2019, plus de 30 000 supports promotionnels ont été édités. 10 000 flyers portant uniquement sur le musée d'Ars ont été imprimés. Un atelier collaboratif a été créé en 2019 à Ars en lien avec Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, dans le cadre du Cluster « Tourisme et spiritualité ».

L'Office de tourisme s'est chargé également de l'accueil des tours opérateurs.

Pour l'année 2019, une subvention de 200 k€ a été accordée par la CCDSV à l'Office de tourisme, dont 50 k€ à titre exceptionnel en l'attente du versement de la subvention Leader à l'Office de tourisme.

Le tourisme et les loisirs en Dombes Saône Vallée



● Site patrimonial   ● Site naturel   ● Balades contées à télécharger sur le site de l'Office du tourisme



130 000 nuitées



10 500 visiteurs  
à l'Office de tourisme



37 000 internautes  
sur le site internet  
de l'Office de tourisme



9 200 croisiéristes



92 escales  
de paquebots fluviaux



3 500 personnes  
ont assisté à une visite guidée



# Culture et patrimoine

**L'action culturelle de la Communauté de communes est organisée autour de 5 axes - la lecture publique, le patrimoine, l'enseignement musical, le cinéma et la programmation culturelle - avec comme objectif central l'accès à la culture pour tous. En 2019, le travail des équipes a été récompensé à la fois par les institutions mais aussi par les visiteurs toujours plus nombreux.**

## La Passerelle, sacrée « Valeur d'exemple » 2019

6 ans après son inauguration, l'espace culturel La Passerelle a été distingué au Palmarès régional de l'architecture organisé par l'Union régionale des CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). L'équipement, conçu par Vurpas Architectes, a été sacré « Valeurs d'exemple » pour les qualités architecturales du bâtiment et a reçu le « prix du public ». 425 projets avaient été initialement proposés.

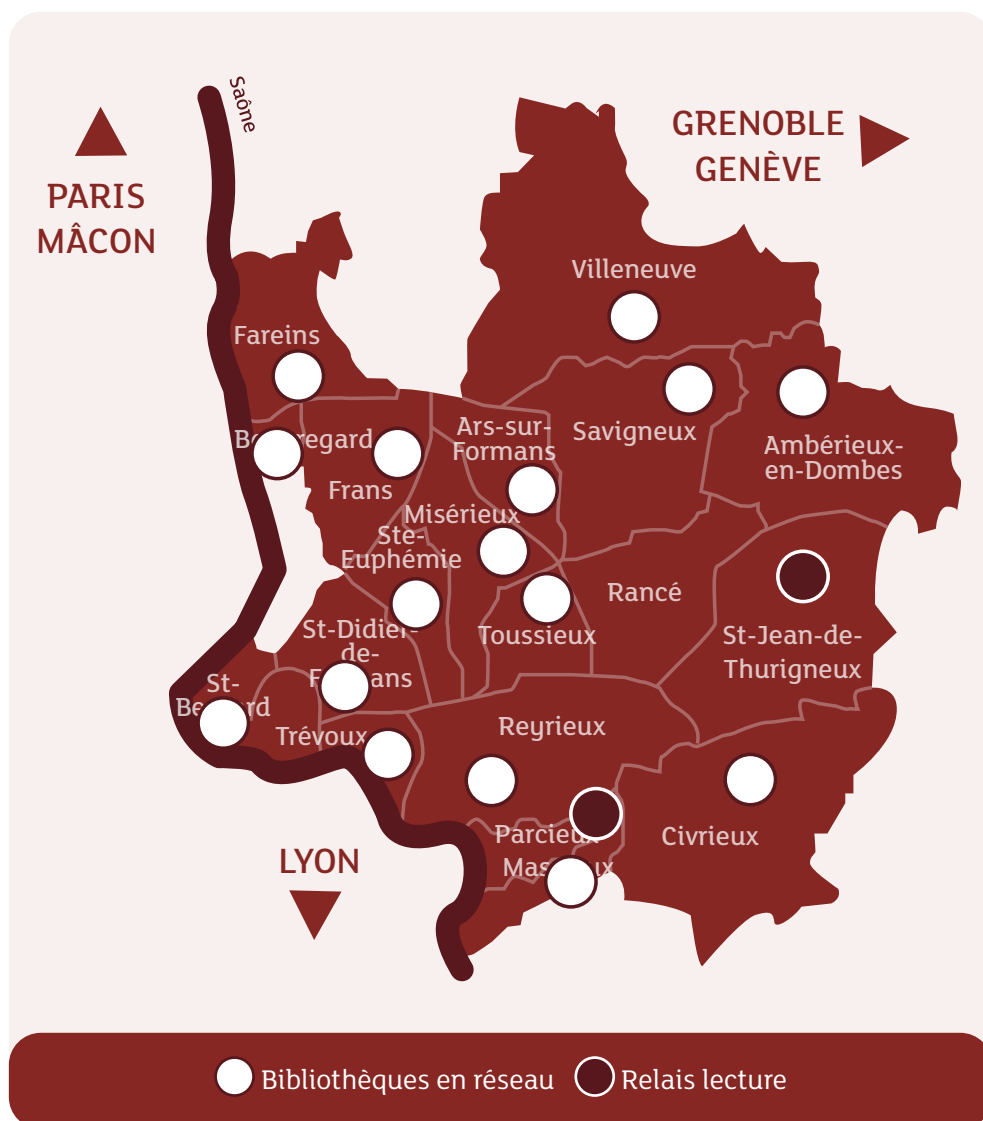
Ce prix du public vient récompenser l'ensemble des pôles de La Passerelle : la médiathèque, le cinéma, l'école de musique et le Carré patrimoines, centre d'interprétation du Pays d'art et d'histoire.



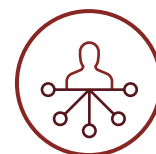
L'espace culturel intercommunal



## Réseau des bibliothèques



1 médiathèque  
intercommunale  
avec 50 000 visiteurs/an



15 bibliothèques  
en réseau  
+ 2 points relais



104 000 livres,  
CD, DVD  
en circulation



26% des  
habitants inscrits  
(moyenne nationale 18%)



18 643 documents  
empruntés chaque mois



31 800 documents  
en circulation par mois  
via la navette



5 670 adultes et  
enfants accueillis  
lors des animations



31 000 €  
transférés aux communes  
chaque année pour  
l'achat des livres

## Cinéma La Passerelle en chiffres



619 874 séances  
de cinéma en 2019



1 abonnement  
groupé avec le cinéma  
Les 400 coups  
à Villefranche s/S



1 910 scolaires  
accueillis



436 seniors  
en club



1 091 abonnés

## Eolia : 19<sup>ème</sup> saison

Eolia est le nom donné à la saison musicale itinérante qui propose chaque année 10 concerts sur 10 communes du territoire, des séances pour les scolaires et des master classes pour les écoles de musique. En 2018-2019, 2 563 spectateurs ont été accueillis dont 675 sur le concert du

Chœur de la garde républicaine à Ars-sur-Formans le 17 février 2019. Un nouveau prestataire a été choisi pour la saison 2019-2020, l'agence musicale Alto tout en conservant le même dispositif.

---

## Pays d'art et d'histoire

Le label PAH (Pays d'art et d'histoire) est attribué depuis 1985 par le ministère de la Culture aux communes ou regroupements de communes qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation de leurs patrimoines bâti, naturel et industriel, ainsi que de l'architecture.

2018 a marqué l'élargissement du périmètre du PAH à l'ensemble des communes de la CCDSV.

En 2019, le PAH a piloté l'inventaire général du patrimoine de deux communes du territoire : Ambérieux-en-Dombes et Savigneux. Deux autres communes seront inventoriées en 2020 : Fareins et Villeneuve.

Le PAH a intensifié ses actions en direction des scolaires, avec 3 306 élèves accueillis, et du grand public : 6 982 visiteurs ont ainsi été recensés lors des dernières Journées européennes du patrimoine.

2019 a vu la création d'un nouvel espace d'interprétation à la Maison éclusière de Parcieux, inauguré le 11 juillet 2019, avec deux expositions présentant le patrimoine naturel, le fonctionnement du barrage à aiguilles et la vie des éclusiers : l'une accessible en extérieur, l'autre au rez-de-chaussée de la maison éclusière. L'opération, d'un montant total de 117 k€ TTC dont 44 k€ à la charge de la CCDSV, a bénéficié des subventions de la Région, de l'Etat et du Département de l'Ain. Par ailleurs, une nouvelle programmation culturelle a été mise en place, pilotée par l'association Karakib, avec 15 spectacles et 10 ateliers programmés.

Du côté de la restauration du petit patrimoine, 13 000 € ont été investis en 2019, permettant la restauration de la croix de la Trêve d'Ars à Parcieux, des statues de l'église de Fareins et de la poutre de gloire de l'église de St-Bernard.



Maison éclusière de Parcieux



Restauration de la vierge  
à Fareins - Avant

Restauration de la vierge  
à Fareins - Après

## Écoles de musique

L'école de musique de Fareins et l'Harmonie de Trévoux – École de musique ont accueilli 336 élèves en 2019, des effectifs en augmentation constante. Leur spécialité est la musique d'ensemble, et 13 instruments y sont enseignés.

Le rayonnement de ces écoles est intercommunal avec des concerts organisés dans plusieurs communes de la CCDSV.



Concert à Fareins



L'Harmonie participe aux Journées du patrimoine

## Soutien aux associations culturelles

112 900 € de subventions ont été reversées à 14 associations de rayonnement intercommunal en 2019.

Domaines	Objet	Versé en 2019
MJC Reyrieux	Carambolage, regroupement des animateurs jeunesse du territoire	500
Harmonie Trévoux - Ecole	Enseignement musical	62 000
Ecole musique de Fareins	Enseignement musical	12 500
Batterie Fanfare de Frans	Enseignement musical	1 400
PRIVALS	Valorisation et animation du patrimoine	1 000
MJC Reyrieux	Rallye patrimonial	500
Astrid	Valorisation et animation du patrimoine	1 000
Ass. Les Passeurs - Cinéma	Fonctionnement du cinéma	22 000
Association Madassokoba	Coopération décentralisée	1 000
Association Les Rives du temps	En alternance, marché et spectacle son et lumières	3 000
MJC Reyrieux	Festival "Les Eclats"	1 500
MJC Reyrieux	Arts du cirque et de la rue	500
Jazz à Fareins	Festival de jazz "La saône swingue"	1 500
Des vertes et des pas mûres	Festival intergénérationnel	1 500
Comit'act	Festival "De l'Ain à l'autre" : musiques actuelles	1 500
Festival Berlimbimbroque	Festival de théâtre	1 500

# Équipements sportifs

La CCDSV est compétente pour la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Ces équipements sont mis à disposition des écoles, collèges et lycées du territoire mais également des associations. Chaque année, la CCDSV vote un budget permettant de faire des travaux d'amélioration de ce patrimoine et de garder ces équipements en bon état de fonctionnement.

## Le gymnase du futur collège de St-Didier-de-Formans

Cette opération, qui devait voir le jour en 2019, a été retardée du fait d'une étude environnementale en cours. Le coût global prévisionnel de l'opération est estimé à 7 100 k€ TTC. Les participations financières sont de

l'ordre de 2 269 k€, dont 1 568 k€ du Département de l'Ain, 500 k€ de l'Etat, et 200 k€ de la Région via le contrat de territoire Dombes.



Perspective du futur gymnase du collège

## Principales réalisations en 2019

En compléments des opérations courantes d'entretien et de petites améliorations, trois opérations d'envergure ont été menées à bien en 2019 :

- L'extension du mur d'escalade du gymnase de Reyrieux,
- La réfection de la toiture terrasse du gymnase du collège de Reyrieux,
- L'électrification des 6 pistes d'escrime du gymnase de Montfray à Fareins.

D'autre part, le mode de gestion du gymnase du Lycée et de son plateau sportif, du gymnase du collège de Reyrieux et du plateau sportif du collège de Trévoux a été revu. Deux nouveaux gardiens de sites ont été recrutés, nous permettant ainsi de reprendre en régie directe l'entretien des espaces verts et le nettoyage de ces équipements.



Compétition d'escrime au gymnase de Montfray à Fareins

## Le sport en chiffres



6 équipements  
sportifs



1 mur d'escalade  
itinérant



2 collèges et 1 lycée  
accueillis



2 490 heures/an  
d'utilisation scolaire



37 clubs accueillis  
soit 7 296 heures d'entraînement  
et 1 995 heures de compétitions  
par année scolaire

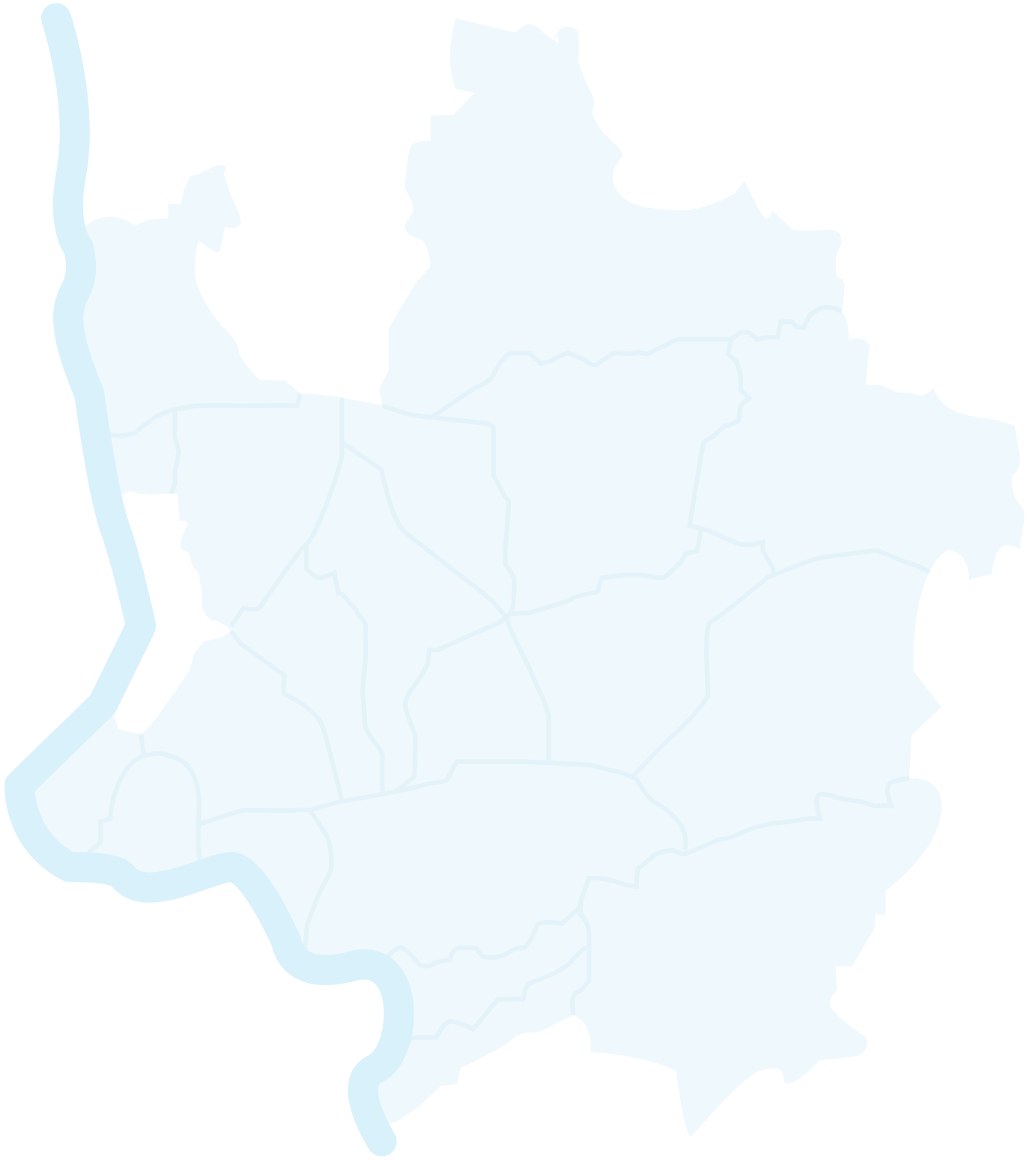


+ de 300  
manifestations  
pour la saison 2018/2019



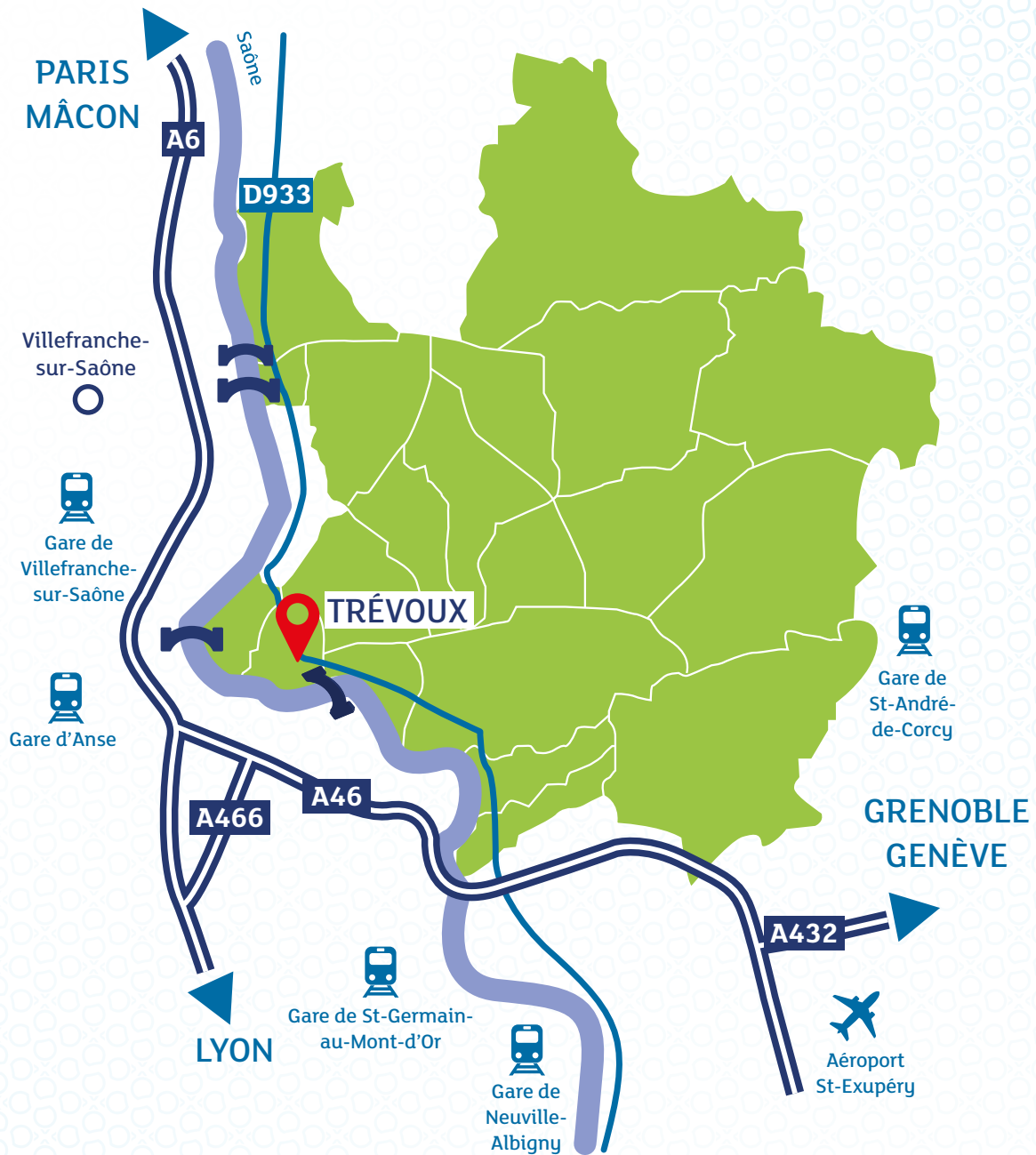
Mur d'escalade de Reyrieux

# Notes



# Notes





627 route de Jassans 01600 Trévoux  
**04 74 08 97 66**  
contact@ccdsv.fr • www.ccdsv.fr

**Accueil général :**

Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h

**Service gestion des déchets :**

Du lundi au vendredi, 8h - 12h et 14h - 17h  
(fermeture à 16h le vendredi)